



ACP OBSERVATORY ON MIGRATION
OBSERVATOIRE ACP SUR LES MIGRATIONS
OBSERVATÓRIO ACP DAS MIGRAÇÕES

TRANSFERTS IMMATERIELS ET MIGRATIONS SUD-SUD : *Quel impact sur le développement local en Casamance, Gambie et Guinée-Bissau?*

Doudou Dièye Gueye
Université Assane Seck de Ziguinchor



Campement de pêcheurs ghanéens au village côtier de Diogué © 2013 Doudou Guèye

Rapport de
recherche

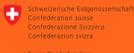
ACPOBS/2014/PUB03

2014



*Une initiative du Secrétariat ACP,
financée par l'Union européenne,*

*mise en œuvre par l'OIM et avec le soutien financier de la Suisse,
de l'OIM, du Fonds de l'OIM pour le développement et du UNFPA*



Fonds de l'OIM pour le
développement
*Développer les capacités en
matière de gestion des migrations*



L'Observatoire ACP sur les migrations

L'Observatoire ACP sur les migrations est une initiative du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), financée par l'Union européenne, mise en œuvre par l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), à la tête d'un consortium de 15 partenaires, et avec le soutien financier de la Suisse, de l'OIM, du Fonds de l'OIM pour le développement et du UNFPA. Établi en 2010, l'Observatoire ACP sur les migrations est une institution visant à produire des données sur les migrations sud-sud à destination des migrants, de la société civile et des décideurs politiques et à renforcer les capacités de recherche dans les pays ACP, dans le but d'améliorer la situation des migrants et de resserrer les liens entre migration et développement.

L'Observatoire a été créé pour favoriser le déploiement d'un réseau d'institutions de recherche et d'experts sur les migrations. Des activités ont été lancées dans 12 pays pilotes et seront progressivement étendues à d'autres pays ACP intéressés. Les 12 pays pilotes sont l'Angola, le Cameroun, Haïti, le Kenya, le Lesotho, le Nigeria, la République démocratique du Congo, la République unie de Tanzanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sénégal, le Timor-Leste et Trinité-et-Tobago.

L'Observatoire a lancé des activités de recherche et de renforcement des capacités relatives à la problématique des migrations sud-sud et du développement. A travers ces activités, l'Observatoire ACP cherche à adresser les nombreux enjeux de plus en plus incontournables pour le Groupe des États ACP dans le cadre des liens migration/développement. Les documents et produits des recherches, ainsi que les manuels pour le renforcement des capacités, sont accessibles gratuitement sur le site Internet de l'Observatoire (www.acpmigration-obs.org). Les futures publications et informations sur les activités de l'Observatoire seront mises en ligne.

© 2014 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

© 2014 Observatoire ACP sur les migrations

Document préparé par Doudou Dièye Gueye. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), de l'Union européenne, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et des autres membres du Consortium de l'Observatoire ACP sur les migrations, de la Suisse ou du UNFPA.

Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, stockée dans un système électronique d'extraction, ni transmise, sous quelque forme que ce soit ni par aucun procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou autrement, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur.

Mise en page préparée par Pablo Escribano Miralles, Observatoire ACP sur les migrations.



ACP OBSERVATORY ON MIGRATION
OBSERVATOIRE ACP SUR LES MIGRATIONS
OBSERVATÓRIO ACP DAS MIGRAÇÕES

**TRANSFERTS IMMATERIELS ET
MIGRATIONS SUD-SUD :**
*Quel impact sur le développement
local en Casamance, Gambie et
Guinée-Bissau?*

Doudou Dièye Gueye
Université Assane Seck de Ziguinchor

Avant-propos

Le Gouvernement de la République du Sénégal s'est résolument engagé à prendre en compte la migration dans les politiques de développement. Un objectif complexe auquel cette étude, menée par un enseignant chercheur du Département de Sociologie à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal), essaie de contribuer. L'étude examine l'impact de la migration Sud-Sud sur le développement local de la région comprise entre la République de Guinée-Bissau, la région naturelle de la Casamance en République du Sénégal et la République de Gambie. Elle analyse et évalue plus précisément les retombées économiques, sanitaires et environnementales des transferts immatériels – souvent négligés – entre les migrants manjack (originaires de Cacheu en Guinée-Bissau), les pêcheurs migrants ghanéens et les populations autochtones.

Le territoire étant le résultat d'interactions entre plusieurs acteurs liés entre eux, il devient primordial d'appréhender l'importance des dynamiques sociales dans le processus de développement durable des territoires. A travers leurs initiatives locales, les migrants manjack et ghanéens sont aujourd'hui considérés comme des acteurs-clés dans le développement de leurs pays d'origine, de transit et d'accueil. Du fait de sa forte tradition de mobilité humaine, la région « des rizières du sud » est un lieu de production de richesses aussi bien matérielles qu'immatérielles. Ces dernières méritent une attention tout aussi soutenue. En effet, en raison des changements de comportements qu'ils génèrent, les transferts de capital humain, à savoir de compétences et de savoir-faire, sont susceptibles d'avoir des retombées positives à moyen et long terme sur le développement local de la région. L'étude montre comment les expériences et les savoir-faire capitalisés durant le processus migratoire sont réinvestis dans le cadre des rapports entre migrants et autochtones, favorisant ainsi la diffusion de pratiques favorables au développement local.

C'est donc un honneur pour moi de présenter les résultats de cette étude qualitative qui, j'en suis convaincu, apporte une base empirique supplémentaire à un cadre d'analyse et à une méthode permettant d'associer judicieusement les conséquences de la migration Sud-Sud au développement des territoires locaux. Il apparaît essentiel d'encourager les coordinations locales et les pratiques novatrices des migrants par le biais d'une action politique concertée, basée sur une coopération fonctionnelle entre les structures décentralisées de l'Etat, les associations locales de migrants et les organisations concourant à la migration, aussi bien au niveau local qu'au niveau international.

Je remercie l'Observatoire ACP sur les migrations pour l'étude de cette thématique, basée sur les nécessités identifiées par le Comité consultatif national, qui fournit une première base à de futurs programmes politiques. Ce rapport constitue à la fois une étude pionnière et une base d'un corpus de connaissances scientifiques en construction, qui sera d'un intérêt et d'une utilité indispensable aux décideurs politiques concernés et à la communauté internationale.



Bakary DJIBA

M Bakary Djiba

Directeur

Direction de la Population et de la
Planification du Développement humain
Ministère du Plan

Président du Comité consultatif national
République du Sénégal

Résumé

Cette recherche s'intéresse à la migration des Manjack et des pêcheurs migrants ghanéens disséminés entre la République de Guinée-Bissau, la Casamance au Sénégal et la République de Gambie. Plus précisément, l'étude analyse les impacts des transferts immatériels dans cet espace sous-régional à travers l'activité migratoire de ces deux groupes. Par transfert immatériel, nous cherchons à désigner ce type de transfert qui n'est ni monétaire ni matériel mais plutôt « idéal », dans le sens où les éléments transférés sont des compétences, des savoir-faire, susceptibles après appropriation par les destinataires de produire des effets non négligeables sur leur bien-être. Les impacts de ces transferts sont perçus différemment par les acteurs en fonction de leur positionnement social. On parlera ainsi d'un « développement local sous-régional » impulsé grâce à la migration dans cet espace identifié comme espace des « rizières du Sud ».

Remerciements

Mes vifs remerciements aux étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor qui ont participé à l'enquête de terrain :

Edouard B. Diouf, Master 1 Université Assane Seck de Ziguinchor ;

Boubacar Diallo, Master 2 Université Assane Seck de Ziguinchor ;

Virginie Gomis, Master 2 Université Assane Seck de Ziguinchor ;

Abdoulaye Ngom, Master 2 Université Assane Seck de Ziguinchor.

A Seku Uld Eli de l'ONG CONGAI de Canchungo en Guinée-Bissau pour son aide précieuse.

A Thiass, migrant pêcheur ghanéen pour avoir facilité les rencontres avec ses concitoyens de Kafountine et de Banjul.

A Papa et Diodio de la cellule de suivi et de coordination pour la pertinence des orientations, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué, à leur manière, à nous donner des informations lors de ce travail.

Dr. Doudou Dièye Gueye
Université Assane Seck
Ziguinchor, Sénégal

Table of contents

Liste d'acronymes et abréviations	xi
Liste des tableaux et figures	xiii
Résumé analytique	xv
Executive summary	xix
Resumo executivo	xxiii
1 Introduction	1
1.1 Problématique des transferts immatériels.....	2
1.2 Méthodologie de l'étude.....	3
2. L'espace des rizières du sud : un territoire historique d'une longue tradition de mobilité	7
2.1 La situation contemporaine	8
2.2 Dynamiques migratoires de la zone	12
3. Le différentiel d'appréciation des impacts des transferts.....	17
3.1 Le transfert immatériel, élément de facilitation du travail des institutionnels.....	19
3.2 Le transfert immatériel comme élément de changement des comportements	23
3.3 Populations et transfert immatériel.....	26
4. Impacts des transferts immatériels	29
4.1 Impacts sur les activités économiques.....	29
4.2 Impacts sur l'éducation	30
4.3 Impacts sur la santé	30
4.4 Impacts sur l'environnement	30
5. Conclusion	33
6. Recommandations.....	35
7. Bibliographie	37

Liste d'acronymes et abréviations

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de la Casamance
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

Liste des tableaux et figures

Tableaux

- Tableau 1: Distribution de la population manjack interviewée selon le lieu et la catégorie
- Tableau 2: Distribution des pêcheurs migrants et des populations locales interviewées selon le pays
- Tableau 3: Distribution des Agences étatiques, ONG et Associations

Figures

- Figure 1: Carte du peuplement de la Guinée-Bissau
- Figure 2: Carte de la Gambie
- Figure 3: Carte de la Casamance naturelle

Résumé analytique

Contexte

La question complexe à résoudre pour les gouvernements des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est comment intégrer efficacement la mobilité humaine dans les plans nationaux et régionaux de développement. Cette étude entend y apporter une réponse en abordant les impacts de la migration Sud-Sud dans l'espace compris entre la République de Guinée-Bissau, la région naturelle de la Casamance en République du Sénégal et la République de Gambie. Historiquement, cet espace est marqué par une longue tradition migratoire et une forte instabilité politique.

Cette étude s'est intéressée aux transferts immatériels dans le cadre de la migration des Manjacks originaires de la région de Cacheu en République de Guinée-Bissau et des pêcheurs migrants ghanéens. Les premiers capitalisent une longue expérience migratoire dont les origines remontent au temps des grands empires africains alors que les seconds, venus de la République du Ghana seulement vers les années 1950, s'installeront dans les îles ouest de la région de Ziguinchor en République du Sénégal et en République de Gambie pour y développer des activités de pêche et de transformation des produits halieutiques. Dans leur sillage, d'autres migrants venus de la sous-région s'inséreront dans l'activité de pêche et de transformation des produits de la mer.

Méthodologie

En partant d'une enquête, une identification des acteurs et des institutions liés à la migration dans cet espace a été dressée et a permis d'élaborer la cartographie de la migration. Ensuite, l'étude s'est attelée à montrer comment les acquis, les expériences et les savoirs capitalisés durant la migration sont réinvestis dans les espaces migratoires. Parallèlement, les rapports des migrants avec les autochtones, notamment dans l'activité de la pêche et des transformations des produits de la mer sont étudiés. Enfin, dans le domaine de l'environnement, sont abordés les transferts (notamment les transferts immatériels) et leurs impacts supposés au niveau local ainsi que les processus de diffusion mis en lumière.

La population Manjack a été largement interrogée au sein des sites urbains comme Ziguinchor (République du Sénégal), Banjul (République de Gambie), Bissau et Canchungo (République de Guinée-Bissau) alors que les pêcheurs

migrants ghanéens et les autres nationalités actives dans le domaine de la pêche ont été interrogés en milieu rural, dans les localités d'Elinkine, Diogué, Kafountine, Abéné et à Ghana town en République de Gambie.

Principaux résultats

L'étude montre que les transferts immatériels en œuvre ont des impacts économiques, sanitaires et environnementaux. Les effets positifs de ces transferts ne peuvent absolument pas être ignorés dans le processus de développement local si l'on souhaite les pérenniser et atténuer les impacts négatifs.

Impacts sur les activités économiques

Des techniques agricoles transmises par des migrants sont en œuvre en République du Sénégal. Un encadrement adéquat de ces techniques ainsi qu'une meilleure sensibilisation à leur utilisation multiplieront et amélioreront leurs effets. Des perspectives meilleures sont à venir. Par exemple, dans le domaine de la transformation des noix de cajou, l'enquête de terrain révèle que, les potentialités réelles offertes par l'anacarde sont sous-exploitées. En effet, cette filière n'a pas encore trouvé les conditions objectives de son décollage malgré l'engagement actif des migrants manjacks, comme intermédiaires en achetant et en revendant le produit entre la République de Guinée-Bissau et la République du Sénégal.

Dans le domaine de la pêche, les techniques ghanéennes ont réussi à fédérer aussi bien les populations locales que les autorités institutionnelles de la République du Sénégal et de la République de Gambie. Les jeunes et les femmes se sont approprié localement ces techniques, et une revalorisation de la pêche a ainsi été constatée. Les retombées économiques positives de ces transferts sont évidentes : si auparavant le poisson séché ne s'exportait que difficilement, aujourd'hui les normes hygiéniques transmises par les pêcheurs ghanéens facilitent son exportation. À ceci s'ajoute le respect de l'environnement avec le recyclage des écailles et autres boyaux de poissons en aliment de bétail. Enfin, l'on ne saurait souligner assez les impacts liés au transport du poisson transformé vers la République de Côte d'Ivoire et la République du Ghana par voie terrestre et qui nécessite la location de camions. A cet effet, des convois de camions de poisson séché s'élancent régulièrement vers ces destinations depuis Kafountine (République du Sénégal) et Ghana town (République de Gambie).

Impacts sur l'éducation

Dans le domaine scolaire, il a été observé dans l'espace de la République de Guinée-Bissau que le travail associatif des migrants a permis une régularité des cours, grâce aux primes offertes aux enseignants. En revanche, les autres parties du pays connaissent souvent des arrêts répétitifs des cours à cause des grèves. Dans la région de Kolda, en République du Sénégal, les migrants se relaient dans les radios communautaires et sensibilisent la population quant à la nécessité d'envoyer les enfants à l'école (notamment les filles) et d'enregistrer les nouvelles naissances dans l'Etat civil. Toujours en République du Sénégal, l'école ghanéenne d'Elinkine a réussi à faire inscrire des enfants sénégalais qui peuvent ainsi bénéficier d'un apprentissage de la langue anglaise.

Impacts sur la santé

Dans le domaine sanitaire, aussi bien dans la région de Cacheu en République de Guinée-Bissau qu'en Casamance en République du Sénégal, il a été noté que sous l'impulsion des émigrés, nombreuses séances de sensibilisation ont régulièrement lieu sur des thématiques très variées, allant de l'utilisation des moustiquaires imprégnées au lavage des mains au savon après la défécation. Dans la région de Bléquisse en République de Guinée-Bissau, les migrants de retour sensibilisent la population aux risques sanitaires liés à la tradition d'enterrer les morts à côté des puits, et proposent comme alternative la construction d'un cimetière. afin d'éviter les risques sanitaires liés à cette pratique.

Impacts sur l'environnement

Un impact négatif des transferts immatériels est observé dans le domaine de l'environnement, notamment dans le cadre de l'activité de fumage du poisson qui nécessite l'utilisation du bois de chauffe en forêt. Cette activité met en interaction les migrants (généralement les Soussous), la population locale mais aussi les populations de l'intérieur des terres en République du Sénégal tels que les villages d'Albadar, Bandjikaki, Kadio, etc. Attirés par l'appât du gain, des ressortissants gambiens se sont greffés à cette activité commerciale illégale. D'autant plus que les acteurs n'ont pas toujours les autorisations administratives requises auprès du service des Eaux et Forêts. Cependant, des impacts positifs ont aussi été détectés, comme par exemple un majeur respect de l'environnement dans le secteur de la pêche en République du Sénégal avec le recyclage des écailles et autres boyaux de poissons en aliment de bétail.

Conclusions et recommandations

En somme, l'étude retient d'abord que les instabilités politiques et économiques dans cet espace ne sont pas parvenues à stopper la longue tradition des mobilités humaines. Au contraire, celles-ci ont résisté et elles continuent d'imprégner l'espace de leurs marques grâce aux transferts, parmi lesquels se trouvent les transferts immatériels. L'acceptation de ces transferts suppose la médiation d'acteurs institutionnels qui y trouvent un intérêt professionnel, de mouvements associatifs avec un intérêt communautaire, voire de l'instance politique avec des intérêts économiques et politiques. Ces transferts immatériels laissent percevoir des impacts qui ne peuvent absolument pas être ignorés dans le processus de développement local. Pour autant, faudrait-il qu'il y ait (i) l'élaboration de dispositifs fonctionnels entre l'Etat, à travers ses services décentralisés et les associations locales, et les organisations concourant à la migration tant au niveau local qu'au niveau international (ii) le repérage des savoir-faire économiques, sociaux et politiques portés par les émigrés et leur valorisation (iii) enfin, l'élaboration d'une politique concertée à niveau régional pour les migrants dans l'espace compris entre la République de Guinée-Bissau, la Casamance (République du Sénégal) et la République de Gambie.

Executive summary

Background

A complex question facing governments of the African, Caribbean and Pacific (ACP) Group of States is how to successfully integrate human mobility within national and regional development plans. This study aims to put forward a solution by addressing the impacts of South-South migration in the region between the Republic of Guinea-Bissau, the Casamance region in the Republic of Senegal and the Republic of The Gambia. Historically, this area is characterised by a long tradition of migration and suffers from significant political instability.

This study looked into intangible transfers arising from the migration of the Manjacks from the region of Cacheu in the Republic of Guinea-Bissau and from Ghanaian migrant fishermen. The first group is no stranger to migration, which dates back to the time of the great African empires, whereas the second group, which arrived from the Republic of Ghana in the 1950s, settled in the western islands of the region of Ziguinchor in the Republic of Senegal and the Republic of The Gambia to develop fishing and fish processing activities. In their wake, other migrants from the sub-region took up fishing and seafood processing in turn.

Methodology

The actors and institutions working in the field of migration in this region were identified by means of a survey, making it possible to map important current migration issues. The study then set out to demonstrate how the vested rights, experiences and knowledge built up as a result of this migration are reinvested in the regions targeted by the migration. At the same time, the relations of the migrants with the indigenous population, especially in the fishing and seafood processing sector, are examined. Finally, in terms of the environment, transfers in general, but more specifically the intangible transfers underway and their supposed local impacts are tackled and the dissemination processes highlighted.

A broad survey was conducted among the Manjack population of urban sites such as Ziguinchor (Republic of Senegal), Banjul (Republic of The Gambia), Bissau and Canchungo (Republic of Guinea-Bissau), while the Ghanaian migrant fishermen and other nationalities active in the field of fisheries were surveyed in rural areas, in the towns of Elinkine, Diogué, Kafountine, Abéné and Ghana Town the Republic of in The Gambia.

Main results

The study shows that intangible transfers have economic, health and environmental impacts. These transfers can have positive effects and should on no account be overlooked in the local development process so as to better understand the impacts of such transfers, to ensure the positive ones and minimise the negative ones.

Impacts on economic activities

Agricultural techniques introduced by the migrants are being implemented in the Republic of Senegal. However, adequate awareness and the adoption of a proper framework would guarantee a maximisation of the positive impact of these transfers. The cashew nut processing industry is a case in point. Despite the strong potential of cashew nuts, the fieldwork revealed that this sector has not yet taken off as it should have, despite the fact that Manjack migrants are active in production as intermediaries by buying and selling the product between the Republic Guinea-Bissau and the Republic of Senegal.

In the fisheries sector, Ghanaian techniques have succeeded in bringing on board the locals and the institutional authorities of the Republic of Senegal and the Republic of The Gambia. Young people and women have adopted these techniques locally, leading to a visible development of the fishing industry. The positive economic repercussions of these transfers are obvious: while, in the past, dried fish was exported with difficulty, the sanitary standards transmitted by the Ghanaian fishermen have facilitated fish exports. Respect for the environment has also been improved with the recycling of the scales and other fish guts into animal feed. Finally, positive economic impacts are associated with transportation of processed fish to the Republic of Côte d'Ivoire and the Republic Ghana by rented trucks, and convoys of trucks of dried fish regularly head off to these destinations from Kafountine (Republic of Senegal) and Ghana Town (Republic of The Gambia).

Impacts on education

In the field of education, it has been observed in the Cacheu region of the Republic of Guinea-Bissau migrants' community work has allowed regular schooling thanks to the incentives provided to teachers, while in other parts of the country schooling is often interrupted by strikes. In the region of Kolda, in the Republic of Senegal, migrants broadcast on the community radio and educate the public about the need to send children to school, especially girls,

and encourage the registration of new births in the State records. Still in the Republic of Senegal, the Ghanaian school of Elinkine has managed to enrol Senegalese children, thus giving them a valuable opportunity to learn English.

Impacts on health

Through the influence of immigrants, many health-related awareness-raising sessions are being held on a regular basis and on a wide variety of topics both in the Cacheu region in the Republic of Guinea-Bissau and in Casamance in the Republic of Senegal, ranging from the use of impregnated mosquito nets to washing hands with soap after defecation. In the area of Bléquisse in the Republic of Guinea-Bissau, returnees started to raise awareness about the risks associated with the tradition of burying the dead near wells and offered to build a cemetery to avoid the sanitary risks related to this practice.

Environmental impacts

A negative impact of intangible transfers is observed in the field of the environment, especially when it comes to smoking fish, which requires the use of firewood taken from the forest. The activity promotes interactions between migrants (usually Susu), the local population but also the people of the inland villages such as Albadar, Bandjikaki, Kadio, etc. in Senegal, who fell trees to sell them on to the Susu. Driven by profit, Gambian nationals have taken up this trade in turn, despite the fact that it is often illegal given that the actors do not always have the required permissions from the administrative department of Forestry. However, positive impacts were also noted, such as enhanced respect for the environment in the fishing industry in Senegal with the recycling of the scales and other fish guts into animal feed.

Conclusions and recommendations

In short, the first outcome of the study is that the political and economic instability in this region have failed to stop the long tradition of human mobility. To the contrary, migration continues to leave its stamp on the area through transfers, including intangible ones. Acceptance of these transfers passes through the mediation of institutional actors driven by professional interests, community groups prompted by the interests of the community or even by the political authorities in the light of economic and political interests. These intangible transfers reveal important impacts to the local development process that should not be ignored. They would, however, benefit from (i) the

development of concrete measures and synergies between the State, through its decentralised services and local associations, and organisations involved in migration both at local and international level, (ii) the identification of the economic, social and political know-how transferred by the immigrants (iii) finally, the establishment of a common regional policy for migrants in the region between the Republic of Guinea-Bissau, Casamance (Republic of Senegal) and the Republic of The Gambia.

Resumo executivo

Contexto

Uma das questões complexas que os governos dos países da África, das Caraíbas e do Pacífico (ACP) têm de resolver é relativa à integração eficaz da mobilidade humana nos planos nacionais e regionais de desenvolvimento. Este estudo pretende dar uma resposta a essa questão, abordando os impactos da migração Sul-Sul no espaço compreendido entre a República da Guiné-Bissau, a região da Casamance na República do Senegal e a República da Gâmbia. Em termos históricos, o referido espaço está marcado por uma longa tradição migratória e uma forte instabilidade política.

O presente estudo debruçou-se sobre as transferências imateriais na migração dos Manjacks originários da região de Cacheu na República da Guiné-Bissau e dos pescadores migrantes ganeses. Os primeiros contam com uma vasta experiência migratória cujas origens remontam ao tempo dos grandes impérios africanos, ao passo que os segundos, vindos do República de Gana apenas por volta da década de 1950, se vão instalar nas ilhas a oeste da região de Ziguinchor na República do Senegal e na República da Gâmbia para aí desenvolverem atividades de pesca e de transformação de produtos haliêuticos. Seguindo o seu rasto, outros migrantes vindos da sub-região vão integrar-se na atividade da pesca e da transformação dos produtos do mar.

Metodologia

Os atores e as instituições que trabalham com temas migratorios na região foram identificados por meio de uma pesquisa, o que tornou possível mapear importantes questões atuais relativas às migrações.. Posteriormente, o estudo concentrou-se em mostrar de que forma os acervos, as experiências e os saberes capitalizados na migração são reinvestidos nos espaços migratórios. São estudadas, em paralelo, as relações dos migrantes com as populações indígenas, nomeadamente na atividade da pesca e das transformações de produtos do mar. Por último, a nível do ambiente, são abordadas as transferências em geral, mas mais concretamente as imateriais em curso e os respetivos impactos previstos a nível local, e identificado o processo de difusão.

A população Manjack foi amplamente inquirida a nível das zonas urbanas como Ziguinchor (República do Senegal), Banjul (República da Gâmbia), Bissau e Canchungo (República da Guiné-Bissau), enquanto os pescadores migrantes ganeses e as demais nacionalidades ativas no domínio da pesca foram inquiridos

em meio rural, nas localidades de Elinkine, Diogué, Kafountine, Abéné e em Ghana town na República da Gâmbia.

Principais resultados

O estudo mostra que as transferências imateriais em curso implicam impactos económicos, sanitários e ambientais. Essas transferências têm efeitos positivos e não podem de forma alguma ser ignoradas no processo de desenvolvimento local, a fim de melhor compreender os seus impactos, fazer perdurar os impactos positivos e mitigar os impactos negativos.

Impactos nas atividades económicas

No Senegal estão a ser aplicadas técnicas agrícolas transmitidas pelos migrantes. Com uma sensibilização e um enquadramento adequado, preveem-se perspectivas mais favoráveis e os efeitos económicos positivos multiplicar-se-ão. No tocante à transformação da castanha de caju por exemplo, relativamente às potencialidades reais proporcionadas pelo anacárdio, tornou-se claro ao longo do inquérito no terreno que este setor ainda não encontrou as condições para arrancar, apesar do facto de os migrantes Manjacks estarem ativos na produção enquanto intermediários, comprando e vendendo o produto entre a República da Guiné-Bissau e República do Senegal.

No domínio da pesca, as técnicas ganesas conseguiram associar tanto as populações locais como as autoridades institucionais da República do Senegal e da República da Gâmbia. Os jovens e as mulheres apropriaram-se destas técnicas a nível local, registando-se uma revalorização da pesca. As repercussões económicas positivas destas transferências são inequívocas: se no passado o peixe seco era exportado com alguma dificuldade, as normas de higiene transmitidas pelos pescadores ganeses vieram facilitar a exportação do peixe. A este aspeto acresce o respeito do ambiente com a reciclagem das escamas e tripas de peixe para ração do gado. Por último, é preciso sublinhar os impactos associados ao transporte do peixe transformado para a República da Costa do Marfim e para a República do Gana por via terrestre e que requer o aluguer de camiões. Para o efeito, vários comboios de camiões partem regularmente com destino a esses locais desde Kafountine (República do Senegal) e Ghana town (República da Gâmbia).

Impactos na educação

No domínio escolar, observou-se no espaço da República da Guiné-Bissau que o trabalho comunitário dos migrantes permitiu uma regularidade das aulas graças aos incentivos para os professores, ao passo que noutras regiões do país assiste-se a interrupções reiteradas das aulas por causa dos greves. Na região de Kolda, na República do Senegal, os migrantes falam nas rádios comunitárias e sensibilizam a população relativamente à necessidade de as crianças frequentarem a escola, sobretudo as raparigas, bem como de registar os novos nascimentos no Registo Civil. Ainda na República da Senegal, a escola ganesa de Elinkine conseguiu a inscrição de crianças senegalesas que podem desta forma aprender inglês.

Impactos na saúde

No domínio sanitário, tanto na região de Cacheu na República da Guiné-Bissau como na região da Casamance na República da Senegal, observou-se que, sob o impulso dos emigrantes, realizam-se com frequência muitas sessões de sensibilização sobre uma vasta panóplia de temáticas que vão desde a utilização dos mosquiteiros tratados com inseticida à lavagem das mãos com sabão após a defecção. Na zona de Bléquisse na República da Guiné-Bissau, os migrantes de regresso começaram a sensibilizar a população para os riscos associados à tradição de enterrar os mortos junto aos poços, propondo a construção de um cemitério para evitar os riscos sanitários decorrentes desta prática.

Impactos no ambiente

Regista-se um impacto negativo das transferências imateriais no domínio do ambiente e, designadamente, na atividade de fumação do peixe que requer a utilização de lenha da floresta. Esta atividade permite a interação dos migrantes (geralmente os Soussous) com a população local mas também com as populações do interior como as aldeias de Albadar, Bandjikaki, Kabadio, entre outras, na República do Senegal, que se dedicam ao abate de árvores que vendem aos Soussous. Atraídos pelo lucro, os cidadãos gambianos ingressaram nesta atividade comercial não menos ilegal, tanto mais que os intervenientes nem sempre dispõem das autorizações administrativas necessárias junto do Serviço das Águas e das Florestas. Contudo, registaram-se também impactos positivos, como o realce do respeito do ambiente por meio da reciclagem das escamas e tripas de peixe para a ração do gado.

Conclusões e recomendações

Em síntese, o estudo conclui, primeiramente, que as instabilidades políticas e económicas neste espaço não permitiram pôr cobro à longa tradição da mobilidade humana. Pelo contrário, essa tradição manteve-se e continua a deixar as suas marcas no espaço graças às transferências, entre as quais se encontram as transferências imateriais. A aceitação dessas transferências implica a mediação dos intervenientes institucionais que encontram nas mesmas um interesse profissional, dos movimentos associativos com um interesse comunitário, ou até mesmo das autoridades políticas com interesses económicos e políticos. Essas transferências imateriais deixam transparecer impactos que não podem de forma alguma ser ignorados no processo de desenvolvimento local. Para o efeito seria necessário (i) a criação de dispositivos funcionais entre o Estado, através dos seus serviços descentralizados e as associações locais e as organizações que contribuem para a migração tanto a nível local como a nível internacional; (ii) a identificação dos saber-fazer económicos, sociais e políticos trazidos pelos emigrantes e a sua valorização; (iii) e, por último, a elaboração de uma política regional comum para os migrantes no espaço compreendido entre a República da Guiné-Bissau, a Casamance (República do Senegal) e a República da Gâmbia.

I. Introduction

Une intégration efficace de la mobilité humaine dans les plans nationaux et régionaux de développement reste la question complexe à résoudre par les gouvernements des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Cette complexité tient au fait qu'il y a peu de recherche sur la question, et qu'il est difficile d'analyser de manière concrète et fiable les interactions entre migration et développement. C'est en cela que cette étude aborde les impacts de la migration Sud-Sud en République de Guinée-Bissau, en République du Sénégal et en République de Gambie. Plus précisément, le terrain d'investigation est la zone côtière ouest dite « zone des grandes rizières du sud ». La République de Gambie (bien que ne faisant pas partie « des rizières du sud ») regroupe à quelques variantes près les mêmes groupes ethniques que ceux de la Casamance et de la République de Guinée-Bissau. Cet espace combine une unité et une hétérogénéité socioculturelle et économique et est traversé par une instabilité politique. La République de Guinée-Bissau a été le théâtre de coups d'Etats répétitifs (1980, 1993, 2003, 2012) mais aussi de plusieurs mutineries de l'armée. La République de Gambie souffre d'un régime politique autoritaire alors que la Casamance est déchirée par un conflit armé qui date du 20 décembre 1982, devenant ainsi le plus vieux conflit de la sous-région.

Cette étude s'intéresse aux transferts immatériels dans la migration des Manjacks et des migrants pêcheurs ghanéens. Les premiers, originaires de la région de Cacheu en Guinée-Bissau vont progressivement lors de leurs itinéraires migratoires s'installer d'abord en Casamance (République du Sénégal) avant d'explorer les voies de la migration vers la République de Gambie. Le groupe manjack capitalise ainsi une longue expérience migratoire dont les origines remontent au temps des grands empires africains. Alors que les seconds, venus du de la République du Ghana vers les années 1950, s'installeront dans les îles ouest de la région de Ziguinchor en République du Sénégal et en République de Gambie pour y développer leurs activités de pêche et de transformations des produits de la mer. Enfin, ce panorama ne peut être complet si l'on n'évoque pas le cas des autres migrants venus de la sous-région, comme les Soussous et les Peulhs de la République de Guinée, les Burkinabés et autres minorités. Ils se sont tous insérés dans les activités de pêche et de transformation des produits de la mer. Malgré la pauvreté recensée, avec un indice de développement humain (IDH) qui place la République de Guinée-Bissau à la 176ème place, la République de Gambie à la 165ème place et la République du Sénégal à la 154ème place, une longue et vigoureuse tradition migratoire caractérise

cette zone et l'on note que des dynamiques avérées sont à l'œuvre et sont portées aussi bien par les populations migrantes que par les populations « accueillantes ». Les dynamiques seront étudiées dans le cadre des transferts immatériels.

I.1 Problématique des transferts immatériels

La revue documentaire relative aux impacts de la migration sur la population de départ est généralement axée sur les investissements matériels et financiers des migrants. Ainsi, nombreux chercheurs se sont accordés à souligner les effets bénéfiques de la migration en montrant les retombés considérables de ces transferts sur le niveau de développement du pays d'origine (Barou, 1978 ; Quiminal, 1991 ; Guengant, 1998 ; Mouhoud, 2006). Cette étude s'occupe des transferts immatériels dans le cadre de la migration, entendus comme l'ensemble des faits et actions entrepris ou initiés par les émigrés, relevant des expériences, des savoir-faire et des influences réciproques des espaces de la migration. Ces types de transferts, sont dits par ailleurs « *non productifs* », en ce sens qu'ils ne sont pas susceptibles d'apporter un développement immédiat mais plutôt un développement futur, comme le rappelle le Lexique des Sciences Economiques et Sociales (Clerc et Piriou, 2011). Dans ce registre des transferts immatériels liés à la migration, l'on peut se référer à certains programmes comme le programme de Retour de Nationaux Qualifiés (RQN) initié par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) vers le milieu des années 1970, le programme Migration et Développement en Afrique (MIDA) axé sur la contribution de la diaspora hautement qualifiée et enfin, le programme Transfer of Knowledge Throught Expatriate National (TOKTEN) initié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis l'année 2006. In fine, ces transferts comportent des aspects politiques, sociaux et culturels dont l'appréhension éclairerait davantage la compréhension du phénomène. Quels sont alors les éléments immatériels que transfèrent les migrants et quels sont leurs impacts supposés dans les politiques de développement local ?

Dans les années 1990, la réflexion sur la nécessité de la prise en compte des dynamiques de migrants transfrontaliers, porteurs de changement, étaient amorcée par plusieurs auteurs (Appadurai, 1996; Portes, 1997). C. Delcroix (1997), utilisant le terme de « *capital d'expériences biographiques* » percevait déjà un certain type de transfert des aînés vers les cadets dans l'espace des pays d'accueil. Ces transferts sont rendus possibles par le fait que le migrant ne cherche plus à traverser une frontière et s'installer définitivement dans son nouveau pays d'accueil, mais il se joue plutôt de cet espace physique

(Glick Schiller, 1999). Son autonomisation en tant que problématique a donné naissance à d'autres dénominations telles que « *transferts idéels* » et « *remises sociales* » (Levitt, 1998) alors que pour Boulanger (2009) c'est l'ensemble des flux sociaux, des comportements et des idées reçus par la communauté. Dans tous les cas, ces transferts ne sont pas sans intérêt. Au contraire, ils inscrivent leurs marques dans les processus de transformation en cours dans les espaces migratoires. Ils s'effectuent par l'intermédiaire de projets individuels ou collectifs mais aussi par l'intermédiaire des associations, des structures institutionnelles et étatiques, tels que les services décentralisés du développement, ou simplement par le biais des organisations non gouvernementales (ONG). Cette étude tiendra compte de leur processus de diffusion.

I.2 Méthodologie de l'étude

Pour éprouver cette recherche sur les impacts Sud-Sud de la migration, l'étude s'est intéressée aux Manjacks et aux pêcheurs migrants. À partir d'une étude qualitative, il a été question d'observer et d'analyser comment les acquis, les expériences et les savoir capitalisés dans la migration sont réinvestis dans les espaces migratoires. L'étude s'est également intéressée aux rapports des migrants avec les autochtones notamment dans l'activité de la pêche et de transformation des produits de la mer. La démarche a d'abord consisté à identifier et à interroger les agences, les institutions et les acteurs qui concourent à la migration dans cet espace, avec pour objectif l'élaboration d'une cartographie. Enfin, au niveau de l'environnement, les transferts en général et spécifiquement les transferts immatériels en œuvre ainsi que leurs impacts au niveau local ont été réinvestis par cette recherche.

La population manjack a été largement interrogée au sein des centres urbains comme Ziguinchor (République du Sénégal), Banjul (République de Gambie), Bissau et Canchungo (République de Guinée-Bissau). Cependant, au gré du travail de terrain, des migrants manjacks de retour définitif ou temporaire ont été rencontrés dans leur village d'origine en République de Guinée-Bissau ou en République du Sénégal. Leurs expériences migratoires ont été recueillies sous forme de récits de vie. Cette population manjack interrogée se décomposait en trois catégories que sont (i) les non migrants manjacks, considérés comme des individus qui n'ont pas encore une expérience migratoire, (ii) les migrants de retour périodique ou définitif, c'est-à-dire les individus qui sont encore en migration ou bien simplement qui se considèrent comme étant de retour définitif au pays, et enfin (iii) des Manjacks responsables de mouvements associatifs. Parmi ces derniers, la plupart entretiennent des relations avec les émigrés de leur localité.

Tableau 1 : Distribution de la population manjack interviewée selon le pays et la catégorie

Catégories	Gambie	Guinée-Bissau	Sénégal	Total
Non migrants manjacks	0	9 individus répartis comme suit : 1 à Bléquisse, 4 à Canchungo, 2 à Tame, 2 à Caio	18 individus répartis comme suit : 11 à Ziguinchor, 3 à Niaguissse, 4 à Adéane	27
Migrant de retour périodique ou définitif	0	2 individus répartis comme suit : 1 dans le secteur de Ndiackel et 1 à Beteng	3 individus à Ziguinchor	5
Associations manjacks	1 individu à Banjul	13 individus répartis comme suit : 5 à Canchungo, 2 à Pelundo, 3 à Tame, 3 dans le secteur de Ndiackel	6 individus répartis comme suit : 4 à Ziguinchor, 1 à Niaguissse, 1 à Adéane	20

Source: Données de l'étude.

Tableau 2 : Distribution des pêcheurs migrants ghanéens et des populations locales interviewées selon le pays

Catégories	Gambie	Guinée-Bissau	Sénégal	Total
Pêcheurs ghanéens	8 individus à Ghana town	0	13 individus répartis comme suit : 6 à Elinkine, 2 à Diogué et 5 à Kafountine	21
Population locale	3 individus à Banjul	0	15 individus répartis comme suit : 2 à Ziguinchor, 5 à Elinkine, 4 à Diogué, 4 à Kafountine	18
Autres nationalités	1 individu à Ghana town	0	6 individus répartis comme suit: 4 à Kafountine, 2 à Abéné	7

Source: Données de l'étude.

Concernant les pêcheurs migrants ghanéens et ceux d'autres nationalités que sont les Guinéens, Maliens, et Burkinabés, actifs dans le domaine de la pêche, ils ont été interrogés en milieu rural, dans les localités d'Elinkine, Diogué, Kafountine, Abéné et en République de Gambie (Ghana town). Parallèlement à cette population de pêcheurs migrants, les populations locales ont été aussi enquêtées.

Des agences étatiques, des ONG et des associations réparties dans les trois pays ont été interrogées par entretien et par questionnaire. Deux types de questionnaires ont été élaborés. Le premier à destination des ONG, Agences et structures étatiques, visait à circonscrire les domaines et les zones d'interventions des ONG, les liens avec la migration et les migrants (projets de co-développement, impacts matériels et immatériels). Le second questionnaire à destination des associations visait à appréhender le type d'association (villageoise, fédération d'associations, etc.), les zones et types d'intervention des associations, les types d'appui reçus des migrants et vice versa.

Nous avons également procédé à l'exploitation des rapports, des procès-verbaux de réunion, et d'autres types de documents disponibles, dont disposent les associations, les ONG et autres instituts travaillant en collaboration avec les migrants.

Tableau 3 : Distribution des Agences étatiques, ONG et associations

Catégories	Gambie	Guinée-Bissau	Sénégal	Total
Services de l'Etat et ONG	7 services répartis comme suit : 6 à Banjul, 1 à Serrékunda	14 services répartis comme suit : 9 à Bissau, 5 à Cachungo	26 services répartis comme suit : 13 à Ziguinchor, 6 à Kolda, 7 à Sédhiou	47
Associations (hormis les associations manjacks*) *Voir tableau 1	5 associations réparties comme suit : 3 à Serrékunda, 2 à Ghana town	2 associations à Bissau	12 associations réparties comme suit : 5 à Ziguinchor, 2 à Elinkine, 2 à Diogué, 3 à Kafountine	19

Source: Données de l'étude.

Pour ce qui est des limites, cette recherche souffre globalement d'une absence de continuité spatiale, dans la mesure où les acteurs ont été exclusivement interrogés dans l'espace local. Il aurait été intéressant de nous intéresser aux Manjacks émigrés hors de la sous-région et aux pêcheurs migrants depuis leur pays de départ. De la sorte, cette recherche aurait pu certainement répondre à la question sur le caractère voulu de certains types de transferts immatériels.

2. L'espace des rizières du sud : un territoire historique d'une longue tradition de mobilité

La situation sociopolitique de la région est marquée par une guerre indépendantiste en Casamance datant du 20 décembre 1982 (soit depuis plus de trois décennies), un régime autoritaire en République de Gambie depuis 1994 et des coups d'Etat répétitifs en République de Guinée-Bissau. Pour autant, ce sombre tableau n'a pas arrêté les mobilités humaines dans l'espace allant de la République de Guinée-Bissau à la République de Gambie. En effet, celles-ci s'enracinent dans une longue tradition historique de mobilités africaines.

Malgré la rareté des ressources archéologiques et des éléments préhistoriques dans cette région, des recherches ont mis en relief l'histoire de son peuplement. Bouju (1994) souligne que le processus historique de peuplement du littoral ne saurait nier les similitudes entre les populations installées sur le proche littoral depuis la Casamance jusqu'en République de Sierra Léone. Gaillard (1997) quant à lui, constate une certaine logique dans cette longue dynamique des populations et conclut que ces ethnies sont des mélanges récents de populations aux origines diverses. L'influence de l'empire du Gabou est remarquable dans cette région. En effet, Cacheu (zone nord-ouest de la République de Guinée-Bissau peuplée par les Manjacks) apparaît comme une zone de rencontre, fruit des dominations successives de l'empire du Mali et du royaume du Gabou, ainsi que point de départ d'une longue colonisation portugaise (Mendy, 2007). L'espace sénégalais n'a pas non plus échappé à cette domination du Gabou qui s'est soldé par le peuplement actuel de la Casamance, avec une extrême diversité des peuples venus de tous les horizons et mus par des motivations très variées (Delafosse, 1922 ; Pelissier, 1966 ; Mané, 1978). Partie du Mali médiéval, l'expansion mandingue allia campagnes militaires et colonisation agricole (Meguelle, 2013), provoquant ainsi l'exil du peuple baïnou. Ce-dernier refoulé vers l'ouest par les conquérants mandingues, arrivée par le sud de riziculteurs balantes et diolas, émigration forcée des Mancagnes, invasion de marabouts mandingues implantés en Gambie, création de centres musulmans par des chérifs mauritaniens. Plus spécifiquement, concernant les Diolas en Casamance, Diedhiou (2004) affirme qu'il est difficile de comprendre l'histoire de la Casamance à partir de la dynamique migratoire. Diatta (2008), quant à lui, que ces groupes sont si entremêlés que l'on est tenté de dire qu'il n'y a pas *des* ethnies mais bien *une* ethnie en Casamance.

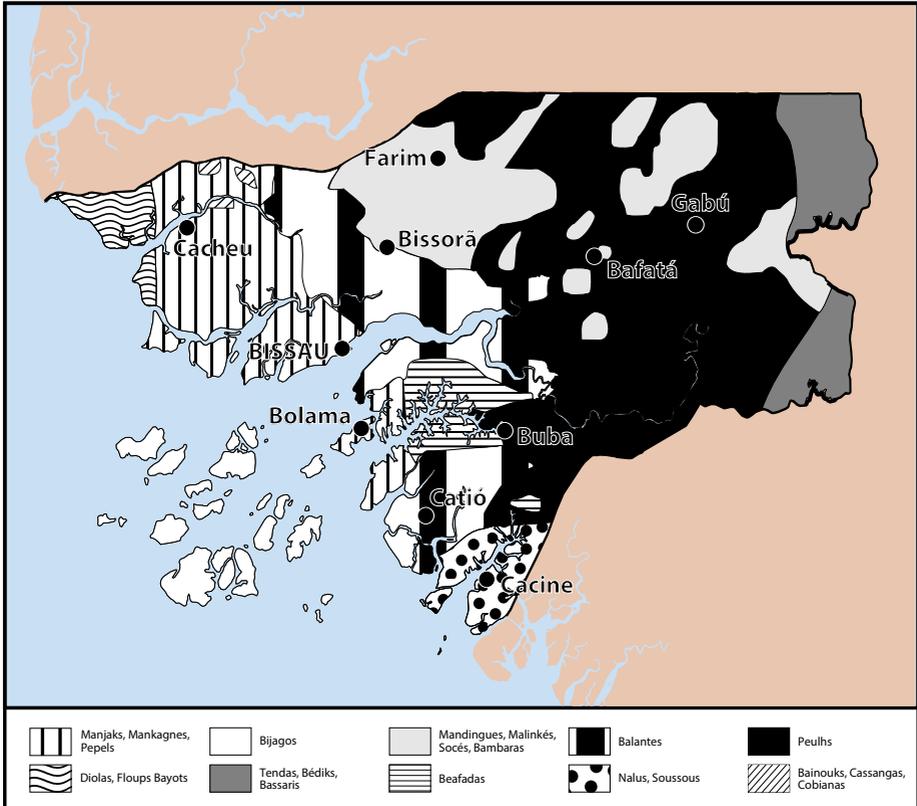
La présence européenne vers les années 1828 généra aussi les premières émigrations de Casamançais. On notera l'engagement de jeunes matelots, Balantes et Manjacks, à bord des navires français qui allèrent fonder les premières communautés guinéennes, gambiennes et casamançaises en Métropole. Ainsi, l'identité de cet espace sénégalais, forgée au cours de plusieurs siècles de migrations, apparaît comme le produit de multiples apports humains.

2.1 La situation contemporaine

La République de Guinée-Bissau

La République de Guinée-Bissau tient sa singularité au fait d'être l'unique pays de la sous-région qui a conquis son indépendance par les armes. C'est en outre le pays de la sous-région qui souffre le plus d'une instabilité institutionnelle. Indépendante depuis septembre 1974 après une longue colonisation portugaise datant de 1879, la République de Guinée-Bissau traverse aujourd'hui nombreuses crises militaro-politiques. L'implication de l'armée dans la gestion politique et les difficultés à reconnaître le verdict des urnes fait écrire à Kallas (2010) que « *les assassinats d'hommes politiques et militaires sont devenus, avec les putschs, une manière banale de résoudre les conflits politiques. Une guerre civile-militaire a ravagé le pays entre juin 1998 et mai 1999.* » Dans l'étude prospective « Djitu Ten » (1996), il est souligné que la bonne gouvernance est indispensable si la République de Guinée-Bissau souhaite s'engager dans la voie de la paix, de la stabilité et du progrès social. Ce pays fait à peine 136 126 km² et est subdivisé en neuf régions dont la région de Cacheu, lieu de départ de l'émigration manjack.

Figure 1: Carte du peuplement de la Guinée-Bissau



Source : Edité sur la base de www.guinee-bissau.net.

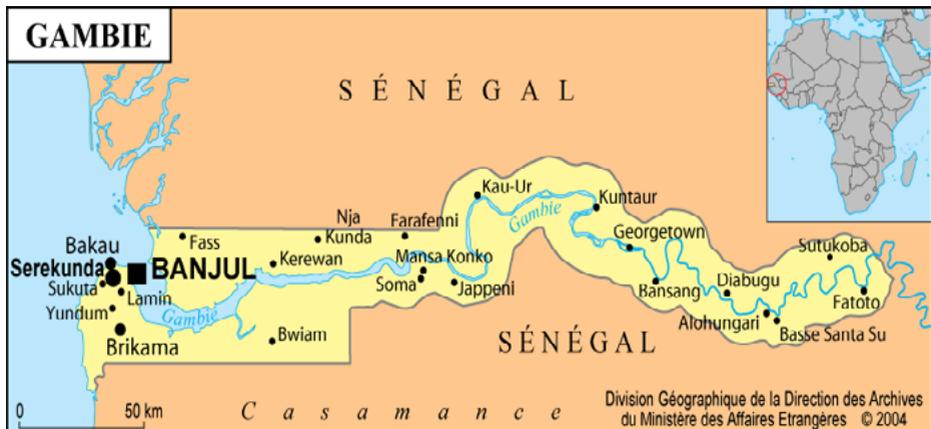
Sur le plan économique, la principale source de revenus est l'exportation des noix de cajou qui représente environ 60 % des revenus du pays avec une production avoisinant les 130 000 tonnes par an (soit environ 70 millions de dollars) selon Lynn et Jaeger (2004). En dépit de ses potentialités économiques et géographiques, la Guinée-Bissau est un pays pauvre. Cette situation n'est pas étrangère à l'émigration des Bissau-guinéens vers les destinations africaines et européennes. Par ailleurs, depuis 2003, les transferts des émigrés ont contribué à une nette augmentation de la croissance économique de la Guinée-Bissau. Cependant, l'économie nationale reste largement dominée par l'agriculture, qui en 2005 a contribué pour 61,8 % du produit intérieur brut (PIB) contre 11,2 % pour les industries et 27 % pour les services (PNUD, 2006).

La République de Gambie

Pays enclavé au milieu du territoire de la République de Sénégal, la République de Gambie s'étire sur 480 km de longueur et 50 km de largeur de part et d'autre du fleuve qui porte le même nom. La République de Gambie est l'un des plus petits États du continent africain avec une superficie de 11 295 km². De 1982 à 1989, la République de Gambie intègre une confédération aux côtés de la République de Sénégal. La croissance économique était de 6,3 % en 2010, environ 5,5 % en 2011 et autour de 5,6 % en 2012 et 2013 (Perspectives Economiques en Afrique, 2012).

La République de Gambie s'adosse fortement sur une économie dite de « contrebande » en direction de ses voisins la République du Sénégal et la République de Guinée-Bissau, en y réexportant des produits alimentaires et manufacturés. Fauchette (2001) utilise les termes « *d'Etat entrepôt* » pour désigner cette activité économique de la République de Gambie vers son proche voisin. La balance des comptes courants demeure fortement déficitaire et les remises des travailleurs émigrés se sont stabilisées à 4,7 % du PIB en 2011 et 2012 après avoir connu de fortes baisses (-20 %) en 2008-2009. À moyen terme, une hausse est attendue avec la sortie de la crise internationale. Par ailleurs, on note une pénurie de main d'œuvre dans les institutions publiques et une érosion des salaires qui plombe l'attractivité des postes de fonctionnaires de rang intermédiaire et supérieur (Perspectives Economiques en Afrique, 2012).

Figure 2 : Carte de la Gambie



Source : Division Géographique de la Direction des Archives.

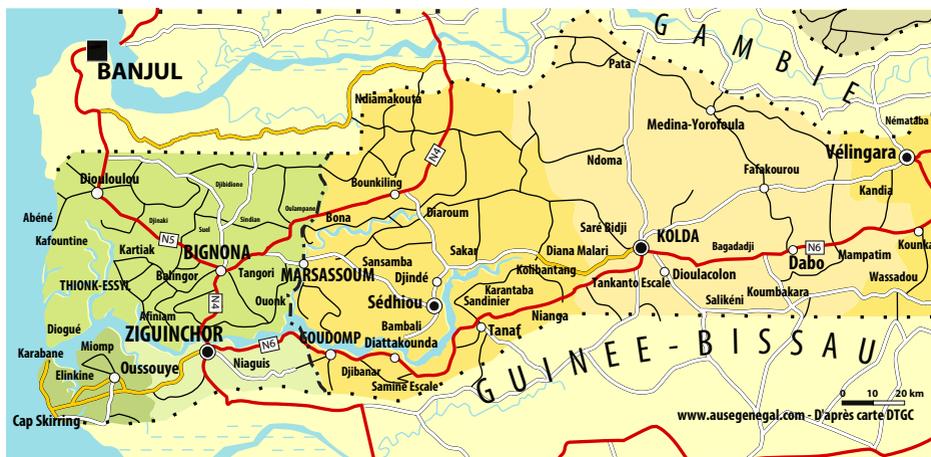
La Casamance

La particularité de la Casamance dans la République du Sénégal demeure le conflit opposant l'Etat du Sénégal et une fraction armée qui réclame l'autonomie de la région, le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) dont la naissance remonte à la période coloniale (1947). En revanche, les objectifs politiques qui sous-tendent le conflit ont évolué depuis¹ (Manga, 2012). Sur le plan social, le conflit casamançais porte les germes d'une précarisation jusque-là jamais recensée dans la région naturelle de la Casamance, comme le mentionne ce rapport interne du Programme d'Appui au Développement Socio-économique pour la Paix en Casamance (PROCAS) : « *Le conflit qui perdure depuis 1982 pour l'indépendance de la Casamance est depuis lors devenu le plus grand obstacle au développement de cette région. (...) Ses conséquences économiques et humaines sont très élevées pour les 800 000 casamançais. Notons les 1 200 morts civiles et militaires dénombrés officiellement, les 600 victimes de mines, les 60 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, les 13 000 réfugiés en Gambie et en Guinée-Bissau, les 231 villages abandonnés ainsi que les 4 000 élèves ne pouvant plus poursuivre leur scolarité en raison du conflit* » (PROCAS, 2005).

En plus de cette situation démoralisante, consécutive à plus de trois décennies de conflit, il convient de noter les abandons de villages et les déplacements de populations qui inscrivent ainsi les acteurs dans des parcours de paupérisation. Bien qu'aujourd'hui la situation se soit relativement stabilisée au profit de la paix, les populations ne peuvent hélas pas exploiter pleinement les possibilités qu'offre l'environnement naturel ; et pour cause, beaucoup des villages, des champs, et des vergers sont minés ou susceptibles d'être minés. Le déminage des surfaces agricoles a certes permis de récupérer des terres, mais pour autant, la psychose des engins de la mort freinent les ardeurs des populations dans le déroulement de leurs activités agricoles.

1 Jusqu'en 1945, la Casamance - à l'image de l'ensemble du Sénégal - était sous le code de l'indigénat. Mais, lorsqu'en 1946, il y eut l'extension de la citoyenne française aux anciens sujets de Gorée, St-Louis, Rufisque et Dakar, une de jeunes intellectuels casamançais se manifesta avec la création du MFDC, qui avait pour objectif d'aligner les intérêts de la Casamance sur ceux des autres régions voire ceux des quatre communes. On assiste ainsi à l'émergence d'un discours régionaliste d'un nouveau parti politique, fortement courtisé par les autres partis politiques du Sénégal (Manga, 2012).

Figure 3: Carte de la Casamance naturelle



Source : DTGC.

Économiquement, la région naturelle de la Casamance est dotée d'une très forte potentialité qui n'est pas totalement étrangère à la guerre indépendantiste qui s'y développe. Par ailleurs, sa particularité géographique caractérisée par un isolement du reste du Sénégal, fait dire aux Casamançais qu'il est plus facile de relier les capitales de la République de Guinée-Bissau et de la République de Gambie que de relier Dakar, la capitale sénégalaise, au reste du pays. L'absence d'investissements pendant des années ainsi que sa situation de « ni guerre ni paix » sont aujourd'hui autant d'éléments qui freinent les ambitions de développement de la région.

De par sa position géographique et l'abondance de la variété de ses produits agricoles et fruitiers, la Casamance naturelle est une plaque tournante du commerce sous-régional, qui attire des négociants provenant de toutes les régions du Sénégal, doublée d'atouts avérés dans le domaine touristique.

2.2 Dynamiques migratoires de la zone

On sait que la géographie des migrations intra-ouest-africaines était essentiellement calquée sur les évolutions des implantations administratives, militaires et portuaires des colonies (Robin, 2007). Et de ce fait, l'implantation coloniale de la première moitié du 19ème siècle, dans la zone allant de la République de Gambie à la République de Guinée-Bissau, s'est accompagnée d'un système d'exploitation des richesses qui n'est pas sans conséquence sur

les mobilités. Ces déplacements procédaient de calculs rationnels avec des décisions prises généralement au niveau des unités de production domestiques (Gueye, 2003). Aujourd'hui, de nouvelles modalités de circulation apparaissent et une multifonctionnalité des lieux s'impose, le même pays pouvant être successivement ou simultanément pôle d'immigration ou de transit. Dans tous les cas, les mobilités dans cette zone ont toujours été intenses. En s'intéressant à cette migration transfrontalière, on s'apercevra qu'une intense activité de déplacements des populations a accompagné l'histoire de ce pays et la zone d'habitation des Manjacks ne sera pas en marge de cette dynamique. Quant aux migrants pêcheurs ghanéens, arrivés vers les années 1950, ils ont su malgré les instabilités notées dans la zone, se jouer des frontières pour asseoir une véritable économie de pêche.

Les Manjacks sous la colonisation

La région de Cacheu est le point de départ d'une longue colonisation portugaise datant du 16^{ème} siècle (Pereira, 1956) et qui a été favorisée par des conditions géographiques favorables telles que l'ouverture de la région sur l'océan Atlantique et ses nombreux fleuves qui font de Cacheu un site d'importance pour les explorateurs, les navigateurs et les négriers (d'où l'implantation des comptoirs pendant la traite négrière). Durant cette période coloniale, le Portugal perpétue une économie de rente au détriment de l'agriculture d'auto subsistance, ce qui va attirer des populations vers les zones propices aux nouveaux produits tels l'arachide et la canne à sucre. C'est l'époque de l'économie des « *pontas* » (plantations) dont la consolidation allait de pair avec la déstructuration des structures sociales existantes qui trouvera son apogée avec la transformation des chefs traditionnels en de simples régisseurs (*regulos*) sous contrôle de la puissance coloniale (Crowley, 1993). Ainsi, apparaissent les statuts des « *assimilados* » (assimilés) avec des privilèges (respect, considération, etc.) et les « *lançados* » (Mendy, 2007) métissés - souvent originaires des îles du Cap-Vert -, présidant généralement les affaires administratives courantes à Bissau. Les « *lançados* » devaient permettre l'occupation et le peuplement permanent des points stratégiques de la République de Guinée-Bissau afin de faciliter les entreprises commerciales des colons portugais.

Très anciens, les premiers départs de migrants en région de Cacheu remontent à la fin des années 1800 et au début des années 1900 (Cunningham, 1980 ; Carreira et Meireless, 1959). Les Manjacks émigrèrent pour des meilleures terres et des meilleures opportunités économiques mais surtout pour être à l'abri des travaux forcés imposés par les autorités coloniales.

L'économie coloniale, axée sur l'exportation des produits agricoles (arachide, coco et gomme arabique) était florissante. La production à grande échelle des cultures de rente commença vers les années 1840 et s'adossa sur un système esclavagiste pour se développer avec l'établissement des comptoirs commerciaux le long du *Rio Grande* (Mendy, 1990). Le manque de main-d'œuvre ressenti par les « *lançados* » amena un recrutement local de celle-ci, ce qui entraîna des migrations temporaires, notamment des Manjacks, déjà habitués aux déplacements par voie maritime et fluviale du fait de la position géographique de Cacheu, ouverte sur l'océan Atlantique et ses nombreux fleuves. L'instabilité politique dans la zone durant les années 1850 à 1860 finit par faire reculer la production des produits coloniaux au profit de la République de Gambie et de la République du Sénégal. On verra ainsi les Manjacks se replier au nord (Casamance, République de Gambie, St-Louis et Dakar) pour la culture de l'arachide et également pour se faire recruter comme marins par les navigateurs.

Les éléments à retenir de cette économie coloniale sont le fait que le territoire manjack à l'instar des autres territoires de la République de Guinée-Bissau n'a pas été en marge de la dynamique économique coloniale et que très tôt les Manjacks ont emprunté les chemins de la migration. C'est ainsi que dans le cadre sous-régional, les Manjacks, partis de la République de Guinée-Bissau, parviendront à constituer des foyers d'immigration en République du Sénégal et en République de Gambie malgré les autorisations de sortie exigées par l'administration coloniale².

A la fin du 19^{ème} siècle, des Manjacks commencèrent à émigrer vers la République du Sénégal, attirés par le travail et fuyant la brutalité de la colonisation portugaise. La guerre de libération nationale dans les années 1960 et sa cohorte d'exactions ne sont pas non plus étrangères à cette migration vers la République du Sénégal, période à laquelle les Manjacks se familiarisent avec la langue française. Certains occupaient déjà des emplois de « boys » (domestiques) ou travaillaient simplement comme manœuvre dans les compagnies coloniales françaises telle que Maurel et Prom, Maurel et Frères, etc. Ce contexte d'immigration au Sénégal et la familiarité avec la langue

2 Ceci a été confirmé par l'exploitation des archives détenues par l'Institut national de recherche et d'études l'Institut National d'Études et de Recherche (l'INEP) à Bissau, qui montre que les Manjacks étaient soumis à autorisation. Il fallait ainsi des laisser-passer (*guia*) à chaque émigré qui quittait son village. Entre avril et mai 1964 par exemple, les auteurs ont dénombré 864 *guias*, et parfois des familles entières demandaient cette autorisation de partir vers le Sénégal ou vers la Gambie.

française ne pouvait nullement exclure une émigration vers la France, d'autant plus que les Manjacks étaient déjà une population mobile. Enfin, le contexte de la reconstruction de 1945 rendait possible cette migration vers l'Europe et le travail de matelot offrait l'opportunité de pouvoir travailler en France où, déjà dans les années 1940, des migrants manjacks avaient été recensés. Les Manjacks ont très tôt profité du regroupement familial : certaines familles sont implantées en France depuis trois, voire quatre générations (Petit, 2005). L'émigration se fit importante en raison du besoin de main-d'œuvre pour la reconstruction. On verra ainsi les Manjacks cohabiter dans les usines automobiles et les usines navales de l'hexagone avec les Sahéliens de la vallée du fleuve Sénégal. On les retrouvera également dans les grandes villes françaises telles que Bordeaux, Dunkerque, le Havre, Marseille, Rouen et St-Nazaire (Diop, 2004).

Les pêcheurs migrants ghanéens

La littérature relative aux pêcheurs migrants ghanéens en Casamance est quasi inexistante. Cependant, on sait que Papa Olungwen est le fer de lance d'une migration de pêcheurs ghanéens vers la République du Sénégal de plus de six décennies. D'abord installés à Dakar vers les années 1950, ensuite en République de Gambie où le quartier Ghana town sera fondé, ces migrants ghanéens vont finir par s'installer en Casamance avant d'explorer le territoire voisin de la République de Guinée-Bissau.

L'installation de migrants pêcheurs en Casamance n'est pas un phénomène récent et s'explique par le fait que le peuple Joola de la Casamance a développé une technique de pêche précoloniale côtière (Diaw, 1986). Dès le 19^{ème} siècle, on constate l'arrivée de pêcheurs *Séreers Nyominka*, *Lébu* et *Guet Ndariens* du Sénégal. A partir des années 1930, s'installent les pêcheurs *Somono* du Mali, *Tukulers* et *Walo walo* du Sénégal. Les années 1950 coïncidant avec le développement d'une pêche maritime saisonnière, c'est au tour des pêcheurs *Fanti*, *Ewé* du Ghana et des *Krou* du Libéria (Cormier-Salem, 1991). Dans tous les cas, c'est l'exploitation de certaines ressources maritimes mobiles telles que le *gaïndé gueth*, *thiokel*, *khope*, *tombolane*, *mane* qui légitime la migration de ces pêcheurs migrants vers le Sénégal.

La migration des pêcheurs ghanéens en Casamance est un phénomène non négligeable au regard de l'importance numérique de cette communauté. En 2009, sur le seul site d'Elinkine, on comptait 560 membres contre 853 en 2012, rapporte le Président de l'association des Ghanéens d'Elinkine en Casamance.

Il est difficile d'établir exactement le nombre de migrants pêcheurs ghanéens en Casamance faute d'une absence de suivi statistique aussi bien du Consulat de la République de Ghana à Dakar que des autorités de la police et de la gendarmerie d'Oussouye. Cependant, il ne serait pas exagéré d'estimer leur nombre autour de 2000, disséminés entre Elinkine, Diogué, Kafountine, Saloulou et la station balnéaire du Cap-Skirting.

Cap-Skirting a été la première localité hôte des pêcheurs migrants ghanéens en Casamance, avant qu'ils ne se déplacent à Diogué et les îles avoisinantes, suite à une attaque des rebelles indépendantiste du MFDC en 1994. Une nouvelle attaque intervenue en décembre 1997 fait neuf morts parmi les Ghanéens de l'île de Saloulou. Ils vont se replier vers Elinkine sur la terre ferme.

En République de Gambie, l'installation des Ghanéens est l'œuvre de Kofi Dadzie et de Samuel Amoa. D'abord installés dans le village de Burfut, ils se verront offrir un lopin de terre au bord de la mer par le chef du village Koutoubo Sano. Ghana town fut ainsi fondé en 1958 et sera peuplé par les Ghanéens échoués à Dakar. Une « chefferie » fonctionnelle sera créée avec à sa tête celui qui a séjourné le plus longtemps à Ghana town. Ce chef est aidé par un conseil composé de représentant de toutes les générations et un secrétaire particulier choisi parmi les membres de la communauté pour l'aider à archiver tout ce qui est décidé lors des rencontres. Les différends entre les Ghanéens sont d'abord traduits en médiation devant ce conseil avant que l'on envisage le tribunal administratif.

A la lumière de cette dynamique organisationnelle mise en place, on peut lire une volonté des pêcheurs ghanéens de vouloir s'installer durablement en République de Gambie qui s'expliquerait par le fait que les espèces marines recherchées étaient abondantes sur les lieux et surtout par le fait que la population locale ne s'adonnait pas à l'exploitation de celle-ci.

3. Le différentiel d'appréciation des impacts des transferts

S'agissant des transferts dans le cadre de la migration, les transferts d'ordre matériel sont généralement perçus comme étant les seuls bénéfiques. Rares sont les moments où la question est abordée en termes d'apports et d'investissements immatériels, entendu dans le sens où les acteurs agissants autour du phénomène mettent en jeu des pratiques susceptibles d'apporter de réelles modifications à leur quotidien avec des impacts à moyen ou long terme. Ce différentiel d'appréciation trouve sa légitimité dans le fait qu'à l'origine du processus migratoire, les conditions écologiques désastreuses, combinées à l'absence de perspective de réalisation, ont amené les communautés de départ à inscrire la migration comme une forme de réponse pratique à ces contraintes. Dans leur environnement social immédiat, les émigrés sont cités en exemple grâce aux réalisations matérielles qu'ils ont eu à concrétiser. L'existence de ces éléments tangibles de comparaison fait que les transferts immatériels sont très souvent occultés au profit des réalisations matérielles. L'on ne saurait taire le fait que les effets bénéfiques des réalisations matérielles de la migration revêtent une forme d'usage et de consommation immédiate, perceptible l'environnement géographique, ce qui n'est pas toujours le cas avec les transferts immatériels qui sont d'un autre ordre. Aussi, le processus de diffusion et d'appropriation de ces transferts est plus ou moins long, faute d'absence d'impact immédiat.

Une analyse du mouvement associatif laisse percevoir une certaine faiblesse des transferts et des investissements financiers chez le groupe manjack alors que chez les pêcheurs migrants ghanéens, il y a une incitation des communautés locales à s'organiser en associations.

De constitution diverse, les associations manjacks peuvent être villageoises, intervillageoises ou des fédérations d'associations. Dans ce dernier cas, les entités fédérées sont toutes des villages d'une même aire géographique alors que dans le cas des associations intervillageoises, la proximité physique entre les villages est l'élément déterminant du regroupement. Grâce aux cotisations des membres, les associations manjacks sont une véritable « force de frappe ». A ce sujet, les statistiques fournies par le Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR, antenne de Bissau) montrent que sur 23 associations enquêtées, 13 associations ont investi entre 20 000 et 100 000 euros sur un seul projet de construction d'hôpital étalé sur plusieurs années. Une moyenne de 27 900 euros est engagée par association sur les projets et sur les 49 projets en cours dans le Sud, la moyenne est de 13 093 euros par projet.

Les associations sont mises lourdement à contribution lors des décès. Les dépenses financières occasionnées sont considérables et généralement prises en charge par les immigrés (Diop, 2004; Teixeira, 2008). La quasi-totalité des associations rencontrées, lors de l'enquête de terrain, soutiennent qu'une partie des fonds mobilisés sont orientés pour soutenir des membres lors des funérailles.

En ce qui concerne les limites, on observe le travail en autarcie des différentes associations qui ne tiennent pas souvent compte de l'environnement local, des priorités régionales et nationales de leur pays d'implantation. Lors de l'enquête de terrain, on a pu observer qu'en l'absence de concertation avec le pouvoir central, plusieurs projets d'investissements matériels n'ont pu être achevés malgré l'existence des moyens pour les finir. Ainsi, l'équipe de recherche a pu observer qu'en République de Guinée-Bissau, dans des villages très rapprochés, on pouvait y dénombrer trois ou quatre associations travaillant en doublon et sans véritablement avoir des échanges avec les autorités locales (mairies et collectivités administratives).

L'installation des Ghanéens le long de la côte sénégalaise s'est accompagnée d'une organisation en vie associative qui semble trouver son apogée avec l'arrivée des femmes et la naissance des enfants. Ainsi, assiste-t-on à la création des écoles et des lieux de culte dans cet espace sénégalais. La communauté ghanéenne est bien intégrée à Elinkine, avec la construction d'une école anglo-française qui participe à toutes les activités communautaires, jusqu'au défilé commémorant la fête nationale de l'indépendance de la République de Sénégal. En République de Gambie, une école et quatre églises sont construites par la communauté ghanéenne.

Ghana Community et l'Association des Ghanéens de Djogué sont les deux principales associations de migrants pêcheurs originaires de la République de Ghana résidant en République de Sénégal. Au-delà de la pêche, elles interviennent dans la transformation des produits de la mer et leurs savoir-faire sont aujourd'hui partagés avec les populations locales, générant ainsi un transfert immatériel de compétences en matière de transformation du poisson. On s'interroge ici sur ce processus de transfert des compétences : s'opère-t-il par le biais de partenariats ou simplement par imitation après constatation de l'utilité de la pratique ?

Il n'y a pas que des Ghanéens qui soient actifs dans le domaine de la pêche au sein de l'espace sénégalais. A Kafountine, les Peulhs de la République

de Guinée³ y sont fortement représentés et s'activent pour bon nombre d'entre-eux à la transformation du poisson fumé. D'après les propos recueillis auprès du Secrétaire général de l'association des guinéens à Kafountine, l'un des objectifs à l'origine de la création de l'association est l'entraide et la solidarité entre ressortissants guinéens. Aujourd'hui, ces Guinéens ont transmis des techniques de fumage à la population locale, les structures associatives et les Groupements d'Intérêts Economiques (GIE). A Kafountine, le travail de séchage n'est plus l'apanage des Ghanéens mais plutôt de l'ensemble de la population. Contrairement à Elinkine et Djogué où le séchage n'est effectué que par les Ghanéens - et ceci pour quelques espèces spécifiques (*gaïndés gueth, thiokel, khope, tombolane, mane*) -, tandis que la population locale se cantonne au séchage et au fumage d'autres espèces. Enfin, concernant le fumage, les techniques utilisées sont héritées des Guinéens. Le transfert de techniques entre ces différentes nationalités en bonne harmonie ne conduirait-il pas les institutions gouvernementales à suivre cette voie pour en arriver à une intégration économique ?

Ces transferts immatériels dans le domaine de la pêche sont ainsi appréciés différemment selon les acteurs, leur positionnement et leurs expériences. Ainsi, les acteurs institutionnels semblent percevoir immédiatement les futures retombées des transferts immatériels alors que ce n'est pas le cas pour les autres acteurs. Nous faisons ici l'hypothèse que les acteurs institutionnels et les migrants perçoivent très rapidement la portée économique et sociale de ces transferts immatériels parce qu'ils répondent d'une stratégie de développement globale qu'ils cherchent eux-mêmes à mettre en œuvre. Alors que pour les populations autochtones, les difficultés liées aux exigences du quotidien ne leur permettent pas de saisir immédiatement la portée de ces transferts. Cela nous amène à nous interroger : comment s'effectuent les processus de diffusion de ces transferts et leur appropriation?

3.1 Le transfert immatériel, élément de facilitation du travail des institutionnels

De par leur posture, les institutionnels rencontrés aussi bien en République de Guinée-Bissau, en République de Gambie qu'en République de Sénégal ont une perception très valorisante des transferts immatériels issus de la migration. Ainsi, mettent-ils en avant le savoir-faire et l'expertise détenus

3 Il existe des Maliens dans la dynamique mais localement on les nomme tous « Guinéens » à cause du nombre important de ressortissants de la Guinée.

par les migrants qui, une fois les techniques transmises et adoptées par les populations accueillantes, présentent des retombées économiques avérées : *« nos pêcheurs sénégalais ont appris certaines techniques de pêche auprès de leurs voisins ghanéens. Que ce soit pour la pêche en mer que pour la transformation et les techniques de conservation du poisson. Il faut reconnaître que les migrants pêcheurs ghanéens ont été d'un apport considérable en termes d'expertise »*, rappelle un haut responsable du service des pêches de la région de Ziguinchor. En effet, les populations de la Casamance avaient un rapport distant avec la pêche en haute mer, et ce jusqu'à l'arrivée des migrants pêcheurs en 1950 qui vont progressivement par le jeu combiné de la rentabilité économique et du transfert des expériences acquises dans la pêche intéresser les populations locales à cette activité maritime. Certaines espèces de poissons qui autrefois n'intéressaient pas ces populations locales sont aujourd'hui disputées aux Ghanéens. Le responsable du service des pêches de la région rappelle que cela a permis *« de revaloriser le secteur de la pêche »*, non sans avoir pris la peine de saluer le respect de l'environnement dont font preuve les migrants pêcheurs ghanéens car, à l'heure actuelle, les écailles de poissons sont récupérées et transformées avec l'aide des migrants d'autres nationalités. Pilées et compressées, elles sont mélangées avec des restes de chairs de poissons pour garnir la nourriture porcine.

L'exportation des produits de la pêche requiert des normes parmi lesquelles les normes d'hygiène. A Ghana town, en République de Gambie, le savoir-faire des pêcheurs ghanéens a amené les autorités à travailler mutuellement avec ces derniers, pour ce qui concerne le conditionnement du poisson séché avant son acheminement vers la République de Ghana et l'Angleterre. Un agent du département de pêche à Banjul nous a expliqué qu'auparavant le poisson séché ne s'exportait que difficilement : *« comme vous le savez, le poisson fumé ne se lave pas avant la cuisson, donc il est important de prendre au sérieux la transformation sur le côté de l'hygiène. C'est une attitude que l'on doit avoir jusqu'au marché et les contrôles sont rigoureux dans ce cas. Si l'emballage ou le récipient ne correspondent pas aux normes d'hygiène voulues le produit est saisi... Mais, les Fantis [pêcheurs ghanéens] ont une technique au niveau de la disposition du poisson dans le four, du nombre de jours de fumage et la quantité de sel à mettre. Ces techniques sont aujourd'hui apprises par les femmes gambiennes et notre poisson s'exporte plus facilement »*. La fierté de l'agent gambien ne réside pas dans l'exportation du poisson mais plutôt dans le savoir-faire transmis par les Fantis, aujourd'hui dépassés par les femmes gambiennes au niveau technique. Savamment introduites par les pêcheurs

migrants ghanéens, des séances de formation de transformation des espèces marines sont financées par les ONG pour certains groupements féminins gambiens.

Le dispositif de transmission des connaissances dans la pêche n'est pas toujours identique. Si en République de Gambie, celui-ci a été imposé à cause des contraintes économiques liées à l'exportation, en République de Sénégal nous avons observé, notamment concernant l'activité de la pêche, une demande spécifique émanant des autorités de la communauté rurale de Kafountine de sceller le pacte des transferts entre les pêcheurs migrants ghanéens et les jeunes hommes et femmes de ladite communauté rurale. En effet, l'installation des Ghanéens à Kafountine a coïncidé avec une période économique morose. Les jeunes, faute de travail sur place, partaient vers Ziguinchor, Abéné en République de Sénégal et en République de Gambie où localement l'activité de pêche des Ghanéens était florissante. Ce constat a amené les autorités locales en République de Sénégal à s'approcher des migrants pêcheurs ghanéens pour voir comment insérer la population locale dans cette dynamique économique. Le Président de l'association des Ghanéens de Kafountine raconte : *« ce transfert de techniques est facilité par les autorités locales. Ce sont les villageois et le conseil rural qui nous ont convoqués à une rencontre afin de discuter de la prise en compte des natifs de Kafountine dans notre travail. [...] A l'époque, il y avait beaucoup de jeunes autochtones qui ne faisaient rien, et c'est de ce constat qu'est né ce partenariat. A la réunion nous nous sommes convenus à travailler avec les jeunes du village. Nous leurs avons enseigné la technique de transformation et après ils ont commencé à travailler pour leur propre compte. A présent, si nous avons beaucoup de poissons, nous faisons appel à eux pour qu'ils viennent écailler et éventrer le poisson. Nous travaillons vraiment dans une parfaite entente car avec les femmes tout se passe bien entre nous »*. Dans tous les cas, on peut retenir que l'adhésion à ce savoir-faire a été rendu possible par les intérêts mutuels portés par les parties mais aussi par l'impact économique généré par la pêche.

Dans le domaine scolaire, il convient de constater que la formation constitue un levier sur lequel s'appuient fortement les associations de migrants. Ainsi, dans les trois pays d'enquête, il a été constaté que la construction d'écoles par les migrants s'accompagne de politiques visant à maintenir les enfants à l'école et à motiver les enseignants. Au-delà de la réussite à l'école, ces actions visent à changer les comportements de la population et à contribuer à leur façon au développement local. De la même manière, la construction de blocs sanitaires séparés pour les garçons et les filles, initiée par les migrants dans la zone

de Kolda en République de Sénégal, a permis aux filles de fréquenter l'école même en période de menstruation, rappelle un inspecteur d'académie de la région. Ce dernier rajoute: « *la pauvreté est assez présente dans la région et les migrants sont de vrais secours à la famille. Ils prennent en charge l'éducation des enfants en leur octroyant des fournitures scolaires. Nous constatons que les élèves apprennent mieux maintenant, les résultats sont de plus en plus satisfaisants. On est passé de moins de 30 % de taux de réussite il y a quelques années à plus de 60 % actuellement*⁴. Cette augmentation du taux de réussite est en partie liée aux efforts des migrants... ». Nous avons pu observer que les migrants de cette région, venus de la Guinée-Bissau, sont de vrais acteurs du développement local menant des séances de sensibilisation dans plusieurs domaines à travers les radios communautaires (causeries et émissions). Lors de ces séances de sensibilisation, l'accent est souvent mis sur la santé et l'éducation mais principalement sur l'établissement de pièces d'état civil qui permettent aux enfants d'immigrés d'aller à l'école.

En République de Guinée-Bissau, dans certaines localités manjacks, le travail associatif des migrants de Bléquisse a réussi à interrompre la spirale des grèves des enseignants souvent motivées par des retards de salaires, en leur donnant un complément de salaire et en leur fournissant des bicyclettes. Ce qui fait dire à ce fonctionnaire de la Direction Générale de l'Enseignement que « *les politiques d'intéressement menées par les migrants ont réussi à maintenir l'école à un niveau très acceptable dans la région de Cacheu* ».

Plusieurs domaines sont ainsi investis par les transferts immatériels et les expériences capitalisées dans la migration. C'est le cas, entre autres, du domaine artistique où le festival d'Abéné en République du Sénégal, initié par les associations de migrants et la communauté rurale, a réussi à promouvoir le volet artistique de la zone. Dans l'agriculture et l'élevage, des expériences capitalisées par des migrants de retour sont transmises aux populations locales. A Nyassia par exemple après avoir travaillé pendant des années au Royaume-Uni (de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et en République Française, un migrant de retour a transmis ses connaissances aux éleveurs de porcs des villages alentours, avant de les organiser et de les orienter vers la filière porcine. Lors des fêtes, ces villages fournissent des bêtes jusqu'en République de Guinée-Bissau où la demande est forte. Cette expérience transmise à Nyassia a été aussi développée dans la ville de Ziguinchor dans les quartiers de Kandé et Tiléne.

4 Brevet de Fin d'Etudes Moyennes, équivalent au brevet des collèges en France.

Il apparaît que l'on peut utiliser l'expression d'une adhésion sans faille des acteurs institutionnels aux transferts immatériels des migrants ; et pour cause, ces actes, si toutefois ils se soldent par des succès, ont des effets multiplicateurs considérables pour l'ensemble de la population. Comme le rappelle un expert de la pêche de la région de Ziguinchor : « *le transfert de compétences est plus intéressant car à partir du moment où, par exemple, un pêcheur sénégalais apprend quelque chose d'un pêcheur ghanéen, il peut lui aussi, à son tour l'apprendre à d'autres et cela ne peut qu'être profitable à son activité. Par contre, quand il s'agit d'un investissement personnel comme la construction d'une maison pour faire office de location, il est bien vrai que cela peut avoir un impact dans la zone mais en comparaison aux apports d'expertises, il y a tout de même un écart* ». En réalité, au-delà même des effets multiplicateurs, l'élément d'adhésion semble résider dans le fait que les agents institutionnels ont souvent du mal à introduire des changements de pratiques, contrairement aux migrants qui eux bénéficient d'une forte adhésion des populations locales notamment lorsqu'ils affichent une réussite. Les agents institutionnels valorisent donc le regard porté sur les migrants par les populations locales comme un facteur de légitimité. Cependant, l'introduction de nouvelles pratiques ne signifie pas pour autant une absence de sensibilisation des populations. D'où l'intérêt d'associer les structures institutionnelles et les associations dans les initiatives de transferts aussi bien matériel qu'immatériel. De manière générale, toute la communauté bénéficie des transferts immatériels. Un gouverneur de région en Casamance affirme : « *si chaque émigré nous revenait avec un savoir-faire à investir, le niveau de développement serait considérablement rehaussé au Sénégal* ».

3.2 Le transfert immatériel comme élément de changement des comportements

L'argent envoyé par les émigrés a été l'objet de nombreuses études, au terme desquelles l'ensemble des auteurs se sont accordés sur l'importance des montants envoyés vers les pays d'origine. Dans le cas spécifique du Sénégal, on sait que la moyenne annuelle est de 1 340 euros pour les migrants sénégalais et cet envoi ne prend en considération que le circuit formel (Raunet, 2005). Des données récentes⁵ estiment l'envoi annuel de la diaspora sénégalaise à 690 milliards de francs CFA. En ce qui concerne les pays d'origine, cette contribution s'accompagne parfois de transferts de technologies mais aussi de transferts de

5 Sory Kaba, Administrateur du Fond d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE). Entretien publié par le quotidien *Observateur* du mercredi 24 avril 2013.

type immatériel. Il s'agit ici de nous intéresser à ces transferts en vue de saisir les logiques qui les sous-tendent.

Le transfert immatériel dans la migration n'est pas exclusivement de l'ordre des compétences et des savoir-faire capitalisés. Il peut aussi s'agir de transfert d'un autre type tel qu'il est décrit par Boulanger (2009: 9) en ces termes : « *si les capacités financières et techniques des migrants ont été prises en compte, on oublie souvent que, parallèlement à ces flux financiers, des flux immatériels circulent également, et qu'ils sont eux, porteurs d'importants enjeux sociaux et culturels* ». Il s'agit « *à un niveau plus subjectif des transferts d'idées, de valeurs ou de croyances* ». Nous faisons ici l'hypothèse que les migrants promeuvent volontairement ce type de transferts en raison des enjeux économiques que ces derniers recèlent. En effet, comme nous l'avons montré plus haut, les charges supportées par les migrants sont considérables et certaines peuvent être évitées, à condition que les populations adoptent des comportements adéquats. Conscients que les dépenses occasionnées par ces comportements « non conformes » leurs reviendront, les migrants essaient d'anticiper en favorisant des formes de pratiques qui peuvent éviter des dépenses supplémentaires. C'est par exemple le cas des tombeaux à côté des puits, expliqué par un migrant de retour, originaire de la République de Guinée-Bissau, âgé de 75 ans et habitant à Ndiackel : « *nous (les migrants de retour) voulons construire un cimetière. Car ici, on a l'habitude d'enterrer nos morts à côté des puits et ceci est dangereux pour la population. En plus, les puits ont des couvercles mais jamais ils ne sont fermés, il y a donc des saletés et des objets qui tombent dans les puits. Seulement, pour la population ce n'est rien alors que c'est très dangereux...* ». En effet, le village de Ndiackel comme tant d'autres villages du secteur de Bléquisse (Katame, Kagougue, Mbodian, etc.) ont en commun cette pratique de cohabiter dans des espaces rapprochés avec leurs morts, ce qui pose des risques sanitaires. Et, le vieux migrant de retour de soutenir « *si un malheur survenait, nous autres (migrants) nous ne pouvons pas ne pas intervenir pour les soigner* ». Il y avait ainsi un réflexe de survie et il était nécessaire de transmettre un message sanitaire.

Ce transfert de valeurs ne peut être imposé à la communauté par le migrant. L'association des migrants de retour de la zone de Ndiackel et des villages du secteur a commencé à sensibiliser la population quant aux risques liés à cette cohabitation mortuaire. « *Nous avons d'abord conscientisé le président qui a organisé une grande réunion avec le bureau pour les expliquer. Ensuite, une réunion avec tout le village a été organisée. On a responsabilisé, dans chaque village, deux jeunes qui veillent sur les puits. On prend chaque mois dans la*

caisse de l'association des émigrés 2 500 francs CFA pour acheter de l'eau de javel et à chaque fin de semaine, ils le versent dans le puits ». Les négociations se poursuivent encore pour la construction d'un cimetière. De plus en plus, les populations restent attentives à la fermeture des puits après usage, et au commerçant du village de nous dire « dans ma boutique, les populations achètent beaucoup d'eau de javel ».

L'adoption des transferts immatériels ne peut se faire en marge de la dynamique locale, d'autant plus qu'ils ne peuvent être validés sans une implication des populations locales. Ce principe semble avoir été bien compris par les migrants de retour qui se réfèrent souvent à l'association locale pour l'introduction de nouveaux comportements. Un représentant d'une association de Ndiackel raconte : « *les émigrés nous ont demandé de nous regrouper en association pour mieux prendre en charge les problèmes du village... la plupart des projets c'est nous qui le demandons. Mais d'autres comme la construction du cimetière, c'est eux (les migrants) qui nous l'ont proposé et, après les discussions, nous avons compris que c'est une bonne chose. Ils nous ont aussi demandé de changer les membres du bureau et de faire de la parité hommes et femmes ».*

Nous avons constaté que les migrants de retour s'appuient fortement sur les associations locales lorsqu'il s'agit de transmettre des valeurs idéelles, donnant de la sorte un sens au concept de développement local concerté. Pour autant, certaines transmissions se heurtent à des réticences ou, tout du moins, ne font pas l'unanimité au sein de la communauté. Et c'est le cas pour les funérailles en pays manjack, comme le constate un habitant de Thiour en Guinée-Bissau : «*... de plus en plus, quand nous avons des cérémonies, nous limitons les dépenses. Et cela, il faut reconnaître que c'est grâce aux échanges que nous faisons avec nos frères partis à l'étranger*». En réalité, les lourdes dépenses occasionnées lors des funérailles sont souvent prises en charge par les émigrés. D'où la question de savoir jusqu'à quel point peuvent-ils continuer à prendre en charge ces dépenses de funérailles tout en réalisant leur propre objectif dans la migration ? Cette question a souvent été l'objet de débats et s'est progressivement imposée, d'une manière superficielle d'abord, mais avec récurrence ensuite dans les pays de départ. Venu pour assister à une cérémonie funéraire à Ziguinchor, un migrant manjack vivant en Espagne révèle que la question des dépenses funéraires n'a jamais été tranchée d'une manière nette par les associations de migrants, même si de plus en plus, une tendance se dégage pour une limitation de celles-ci. Un constat similaire se dégage aussi dans l'espace de départ. Ce fonctionnaire manjack résidant en République de Gambie, âgé de 43 ans déclare : « *sur le plan symbolique, il faut*

noter qu'il y a eu un transfert surtout au niveau cérémonial. Au lieu de tuer maintenant 10 bœufs lors de nos cérémonies, nous en tuons seulement 2. Un tel changement est dû aux conseils de nos parents migrants manjacks qui sont en Europe et un peu partout ». Plusieurs enquêtés ont confirmé le recul des dépenses ostentatoires liées aux funérailles. Le fonctionnaire gambien rajoute : « l'exemple le plus illustratif que je peux vous donner, c'est la diminution des dépenses dans nos cérémonies. Grâce aux conseils des émigrés, nous avons pu laisser beaucoup de choses inutiles. Avec cet argent économisé, certains ont pu réaliser leur propre business ».

Concernant ces dépenses liées aux funérailles, il apparaît que ce sont des jeunes migrants manjacks résidants en Europe, fatigués de se mobiliser financièrement, qui ont commencé à s'alarmer de la situation en montrant que le rapatriement d'un défunt coûte très cher et que si l'on y ajoute les dépenses liées aux funérailles, il y a un réel risque de « *travailler pour la mort* ». Progressivement, et contre toute attente, certains des plus âgés émigrés n'ont pas été totalement réfractaires à cette fronde des jeunes, et un examen à la baisse des sommes envoyées pour soutenir les familles du défunt a été adopté. On ne peut affirmer nettement que l'introduction de pratiques et de comportements nouveaux dans la migration relève d'une approche générationnelle. Si cette pratique fût certes, à l'origine, initiée par les jeunes émigrés, elle n'a pas été entièrement réprouvée par les émigrés âgés ni dans les lieux de départ. Cette idée est ainsi de plus en plus acceptée par la génération plus âgée, notamment ceux qui ont eu à explorer les chemins migratoires.

3.3 Populations et transfert immatériel

Pour être ancré dans l'espace, les transferts immatériels doivent être acceptés par les populations et on constate que cet ancrage n'est pas toujours aisé. Rares sont les moments où celles-ci adhèrent immédiatement à un transfert. Ce refus est fondé sur des suspicions à l'égard des émigrés que l'on soupçonne de vouloir arrêter le soutien financier qu'ils apportaient jusque-là à leur communauté. Un des interviewés, marié et père de deux enfants, ne comprend pas l'arrêt subi de l'envoi de fonds de ses cousins émigrés en France, qui jusque-là le soutenaient financièrement. Ses innombrables coups de téléphone demandant de l'aide ne changèrent rien. Il n'est pas le seul à essayer des refus de la part des émigrés. C'est le cas de tant d'autres jeunes qui, ne pouvant plus compter sur l'argent envoyé par les émigrés, se sont résolus à développer des activités autour d'eux. Cette attitude des migrants, que l'on peut qualifier « d'individualisme », n'est pas dépourvue de sens et est porteuse d'un message. Ce jeune Manjack de la

ville de Ziguinchor affirme que le silence répétitif de son propre frère, qui s'est résolu à faire le strict nécessaire pour sa famille d'origine, l'a aidé à comprendre que « *les choses ont changé* ». Bien que l'on ne puisse encore mesurer les effets de la crise économique actuelle sur les migrations, les situations de crise économique affectent les immigrés et, en conséquence, ils ne peuvent toujours pas faire face aux nombreuses sollicitations de leurs proches.

Si certains émigrés adoptent une attitude ferme de refus face aux différentes sollicitations individuelles en coupant toute communication avec leurs, pour d'autres, le refus s'accompagne d'échanges d'expériences. C'est le cas de ce migrant sénégalais de retour depuis 2007 : « *les jeunes préfèrent l'argent. Mais avec moi, quand on me demande de l'argent, je leur dit non et je préfère partager mes expériences. Je leur montre qu'on ne peut pas donner toujours de l'argent et donc il faut travailler, l'argent ça se gagne* ». Enfin, certains migrants de retour au pays, définitivement ou temporairement, n'hésitent pas à expliquer les dures conditions de vie en terre d'accueil et montrent que seul l'esprit d'initiative et de travail paye.

Au niveau de la population, on comprend très difficilement les refus et les silences des émigrés par rapport aux sollicitations. D'ailleurs, lorsque certains émigrés de retour prennent la décision d'informer sur les conditions de vie là-bas et d'exhorter ici au travail, ils ne sont pas toujours compris. Un sénégalais de 34 ans, professeur d'Histoire et de Géographie, raconte : « *un oncle maternel en vacances à Dakar, avait essayé une fois d'organiser une rencontre de famille en convoquant tous les jeunes instruits de la famille qui étaient à Dakar. Mais il n'avait pas précisé l'objet de la rencontre, et tout le monde était présent, nous étions au nombre de sept à venir répondre, car on s'attendait à autre chose. Mais lorsqu'il a commencé à partager ses expériences dans le domaine de l'agriculture où il travaille, il voulait donc investir dans ce domaine à Ziguinchor et voulait le faire avec nous. Nous l'avons promis d'y réfléchir. Il nous avait également parlé des enjeux de la migration. En nous disant, c'est vrai que l'émigration c'est une bonne chose mais tout le monde ne peut pas émigrer. Mais au sortir de cette réunion de famille on s'est mis à critiquer son idée parce qu'on ne s'attendait pas à ça. On se disait en tant qu'intellectuels, ce vieux veut qu'on retourne à Ziguinchor pour l'agriculture ? Il veut vraiment se moquer de nous. Lorsqu'il a convoqué une autre rencontre, personne n'a répondu, certains parents se sont même disputés avec lui. Mais, c'est maintenant que moi personnellement j'ai compris que l'oncle voulait nous aider et que si on avait accepté, on aurait réussi aujourd'hui* ».

Si au départ, il y a des difficultés de la part de la population pour accepter certains transferts immatériels de leurs émigrés depuis l'étranger, c'est que les urgences financières auxquelles la population est confrontée ne peuvent attendre le long temps d'un retour d'investissement. Aussi, pendant très longtemps, les envois réguliers des émigrés ont maintenu les espaces de départ dans des conditions relativement correctes et souvent sans demande de contrepartie. Il est difficile d'arrêter si subitement le soutien financier, et ceci explique certainement le mutisme dont font preuve certains émigrés.

Pour autant, les populations sont conscientes de l'apport du transfert immatériel et pensent que les investissements immatériels sont les plus rentables. Cela peut aider d'autres personnes à créer leur propre entreprise, à changer de comportement, et surtout à réussir à bien gagner leur vie sans émigrer et diminuer le taux de chômage dans le pays, semble dire la population.

4. Impacts des transferts immatériels

Les transferts immatériels, de par leur caractère, sont difficiles à évaluer. Cependant, en partant des expériences transmises et de leurs applications, il est possible de mesurer objectivement leurs impacts supposés et leurs rôles sur le développement local. Au regard de l'enquête de terrain menée, on peut dire que la migration entraîne des types de transferts autres que matériels, qui se laissent voir dans l'environnement. Par ailleurs, ces transferts ont des effets positifs et ne peuvent absolument pas être ignorés dans le processus de développement local pour mieux saisir leurs impacts, pérenniser les impacts positifs et atténuer les impacts négatifs.

4.1 Impacts sur les activités économiques

Des techniques agricoles transmises par des migrants sont en œuvre en République de Sénégal. Elles sont certes balbutiantes mais on peut supposer qu'avec une sensibilisation et un encadrement adéquats, leurs résultats seront multipliés. Dans le domaine de la transformation des noix de cajou, l'enquête de terrain révèle que les potentialités réelles offertes par l'anacarde sont sous exploitées. En effet, cette filière n'a pas encore trouvé les conditions objectives de son décollage malgré l'engagement actif des migrants manjacks dans la production, en achetant et en revendant le produit entre la République de Guinée-Bissau et la République de Sénégal et aux industriels indiens et pakistanais qui l'exportent vers leur pays respectif.

Au regard de l'importance du porc dans les cérémonies festives et les rituels funéraires chez les Manjacks, les Mancagnes, les Diolas et les autres groupes animistes de la zone allant de la République de Guinée-Bissau à la République de Gambie, l'élevage porcin présente des perspectives économiques certaines. Pour autant, un meilleur encadrement et une bonne organisation s'avèrent plus que nécessaire pour couvrir la demande.

Dans le domaine de la pêche, les techniques ghanéennes ont réussi à fédérer aussi bien les populations locales que les autorités institutionnelles du Sénégal et de la Gambie. Les jeunes et les femmes se sont appropriés localement ces techniques et une revalorisation de la pêche a été constatée. A ceci s'ajoute le respect de l'environnement avec le recyclage des écailles et autres boyaux de poissons en aliment de bétail. Enfin, l'on ne saurait souligner assez les impacts liés au transport, par voie terrestre, du poisson transformé vers la République de Côte d'Ivoire et la République de Ghana qui nécessite la location de camions.

À cet effet, des convois de camions de poisson séché s'élancent régulièrement vers ces destinations depuis Kafountine (République de Sénégal) et Ghana town (République de Gambie).

4.2 Impacts sur l'éducation

Dans le domaine scolaire, il a été observé dans l'espace de la Guinée-Bissau que le travail associatif des migrants a permis une régularité des cours, grâce aux primes offertes aux enseignants. Contrairement, aux autres régions du pays qui connaissent souvent des arrêts répétitifs des cours à cause des grèves. Les immigrés de certains villages de la région de Bafata en Guinée-Bissau s'inspirent de cet exemple de la région de Cacheu. Certes, le processus est encore à ses débuts mais on peut être optimiste quant à son avenir, étant donné les difficultés croissantes que rencontrent les Etats pour mettre en place du personnel d'encadrement. Dans la région de Kolda, les migrants se relaient dans les radios communautaires et sensibilisent la population quant à la nécessité d'envoyer les enfants à l'école, notamment les filles, et d'enregistrer les nouvelles naissances à l'État civil. En s'appuyant sur une population locale formée, les immigrés ont réussi à pérenniser ces séances de sensibilisation et de transmission sur des thématiques ciblées, avec l'espoir de parvenir à une modification des comportements. Toujours au Sénégal, l'école ghanéenne d'Elinkine a réussi à faire inscrire des enfants sénégalais qui peuvent ainsi bénéficier d'un apprentissage de la langue anglaise relativement tôt alors que jusque-là, la langue anglaise n'était apprise officiellement qu'à partir du collège. Enfin, la demande des immigrés d'introduire des femmes dans l'administration des organisations locales est remarquable.

4.3 Impacts sur la santé

Dans le domaine sanitaire, aussi bien dans la région de Cacheu en Guinée-Bissau qu'en Casamance au Sénégal, il a été noté que sous l'impulsion des émigrés, nombreuses séances de sensibilisation portent régulièrement sur des thématiques très variées, allant de l'utilisation de moustiquaires imprégnées au lavage des mains au savon après défécation.

4.4 Impacts sur l'environnement

Un impact négatif de cette dynamique de transferts immatériels est observé sur l'environnement, et notamment dans l'activité de fumage du poisson qui nécessite l'utilisation du bois de chauffe en forêt.

Cette activité de recherche du bois de chauffe met en interaction les migrants (généralement les Soussous), la population locale mais aussi les populations de l'intérieur des terres, tels que les villages d'Albadar, Bandjikaki et Kabadio en République de Sénégal, qui se livrent à l'abattage des arbres qu'ils revendent aux Soussous.

Attirés par l'appât du gain, des ressortissants gambiens se sont greffés à cette activité commerciale illégale. D'autant plus que les acteurs n'ont pas toujours les autorisations administratives requises auprès du service des Eaux et Forêts.

L'abattage sauvage des forêts de la Casamance semble trouver son essor avec la crise casamançaise. Selon un agent des Eaux et Forêts du département de Bignona (chef-lieu administratif de la communauté rurale de Kafountine), il est difficile de contrôler la zone à cause des éléments armés supposés appartenir au MFDC. En tout cas, il note que les abatteurs sont très souvent logés par les populations locales. Ce qui nous amène à dire que l'exploitation sauvage de la forêt dans cette zone de Kafountine bénéficie d'une complicité des populations locales en raison des revenus économiques générés. La proximité de la zone avec le territoire voisin de la Gambie, combinée à la porosité des frontières, sont autant d'éléments qui facilitent et participent à l'entretien de ce trafic. Un journal⁶ en ligne de Ziguinchor: « *Devant l'exploitation abusive de la forêt classée de Diégoune en particulier et de la forêt casamançaise en général, le président de la communauté rurale appelle les autorités à réagir avant que plus grave ne se produise* ». La déforestation avance dans la zone, à tel point que les populations locales ont pris subitement conscience du danger lié à ce phénomène d'abattage des arbres et essayent de s'organiser, à l'instar de l'Association des Amis de la Nature (AAN) de Kafountine qui mène des campagnes de sensibilisation et de reboisement. De l'aveu de ses membres qui souhaiteraient avoir de véritables appuis institutionnels les résultats sont cependant encore mitigés.

6 Voir http://www.scoopsdeziguinchor.com/article.php?id=1284&id_rubrique=3.

5. Conclusion

La revue bibliographique laisse apparaître une longue tradition migratoire dans la zone d'étude, allant de la République de Guinée-Bissau à la République de Gambie, qui trouvera les conditions de son essor avec la colonisation. A l'ère des Etats modernes, cette tradition migratoire séculaire a montré ses capacités de résistance en dépit des remous politiques qui n'ont cessé de traverser cette zone allant de la République de Guinée-Bissau, la Casamance et la République de Gambie. Aujourd'hui, cet espace est simultanément un pôle d'émigration, d'immigration et de transit. Il est le lieu de production de diverses richesses, grâce aux actions conjuguées de la migration et des acteurs qui le servent. Des dynamiques associatives se créent dans cet espace et des transferts de toutes sortes seront mis en œuvre, grâce aux changements de comportements et à la diffusion de pratiques et de savoir-faire.

Les richesses produites dans cet espace grâce à la migration ne sont pas uniquement matérielles. En effet, des richesses immatérielles y circulent et ont été l'objet de cette étude. Jusque-là, les recherches existantes ont le plus souvent mis l'accent sur les données matérielles, et rares sont celles qui se sont focalisées sur la transmission des richesses immatérielles.

La pertinence de cette étude ne repose pas sur les transferts immatériels proprement dits mais plutôt sur leurs impacts positifs présumés, à moyen et long terme, ainsi que sur les changements qu'ils suscitent. Ainsi, les dynamiques socioéconomiques en lien avec la migration permettent (malgré les situations spécifiques de chacun de ces pays) de parler d'un développement « local sous-régional », entendu dans le sens d'une continuité dont les impacts économiques seront bénéfiques à cet espace considéré. Cependant, une action concertée de mise en valeur des pratiques novatrices introduites par les immigrés serait à encourager, Il est en effet plus que souhaitable d'intervenir afin d'amoindrir les effets négatifs recensés.

6. Recommandations

Il s'agira donc de formuler des recommandations sur les mécanismes pouvant permettre aux politiques d'articuler judicieusement ces impacts de la migration Sud-Sud sur le développement local.

Comme le laisse percevoir l'enquête de terrain, bien que les transferts immatériels dans la migration ne leur soient pas toujours destinés, les institutionnels - entendu ici comme les agents de l'Etat, les membres des ONG et autres agents vulgarisateurs des pratiques de développement, apparaissent comme les premiers partisans de ces dynamiques en œuvre, si toutefois elles sont porteuses de sens et de signification. En réalité, leur adhésion aux transferts immatériels se justifie par les difficultés rencontrées sur le terrain lorsque leurs actions ne sont pas portées par des dynamiques locales et par les dynamiques organisationnelles des migrants.

- 1) Il est nécessaire de **concevoir un triptyque fonctionnel entre l'Etat (à travers ses services décentralisés), les associations locales et les organisations concourant à la migration tant au niveau local qu'au niveau international**. Ce constat s'appuie sur le fait qu' en République de Sénégal, on n'est encore pas parvenu à mettre en place une coopération fonctionnelle entre les associations de migrants et les structures décentralisées de l'Etat, en dépit des plusieurs voyages initiés par les conseils régionaux de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou. Le même constat a été observé dans le territoire de Cacheu en République de Guinée-Bissau où les associations de migrants paraissent évoluer intimement avec le mouvement associatif local et en retrait de l'Etat. La possibilité de ce triptyque supposerait alors une coordination entre les diverses parties, et en ce sens, il apparaît important de s'adosser sur les organisations d'immigrées pour l'introduction de pratiques nouvelles.
- 2) **Promouvoir et encourager les initiatives porteuses par le biais des expatriés locaux**. Les activités des pêcheurs migrants ghanéens ont révélé les énormes enjeux économiques qu'elles recèlent, parmi lesquels la création d'emplois locaux. Par exemple, dans la localité de Kafountine en Casamance, le conseil rural s'est approché des migrants ghanéens pour un transfert des savoirs en matière de pêche. Parallèlement, à Nyassia en Casamance, le transfert de compétences lié à l'activité porcine a permis de donner un souffle économique aux jeunes de la localité. Pour autant, un dispositif de repérage des savoir-faire développés localement par les

immigrés peut s'avérer efficace pour répondre à la situation de l'emploi local, et ce dans tous les domaines. C'est le cas de la filière anacarde où les migrants actifs se cantonnent simplement à l'activité d'intermédiaires commerciaux, en achetant selon les variations du marché, les noix en Casamance ou en République de Guinée-Bissau et en les revendant ensuite pour l'exportation vers l'étranger. Pourtant, il existe de petites unités de transformation de noix à Ziguinchor qui potentiellement peuvent absorber une main d'œuvre locale. Un transfert de compétence spécifiquement dans ce domaine participerait à résoudre la lancinante question de l'emploi local.

- 3) **Favoriser la création d'un pôle de compétitivité économique en ce qui concerne la transformation des produits halieutiques dans la zone ouest de Ziguinchor et renforcer le dispositif d'exploitation de l'anacarde.** En effet, les effets économiques liés à la pêche et à la cueillette des noix d'anacarde sont considérables. En conséquence, l'acte 3 de la décentralisation du gouvernement sénégalais doit prendre en considération les activités économiques liées à la pêche et à la cueillette des noix d'anacarde.
- 4) **Impliquer les Ministères, notamment celui de la pêche, du commerce, de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts et de la culture dans l'élaboration des politiques nationales de la migration.**

7. Bibliographie

Appadurai, A.

1996 *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. University of Minnesota Press, Minneapolis.

Bakewell, O.

2007 *Keeping Them in Their Place: the ambivalent relationship between development and migration in Africa*. International Migration Institute, University of Oxford, Oxford. <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/imi-working-papers/WP8%20-%20Migration%20and%20Development%20-%20OB.pdf>.

Barou, J.

1978 *Travailleurs africains en France*. Presses Universitaires de Grenoble, Publications orientalistes de France, Collection Actualités - Recherches.

Bouju, S.

1994 Historique sur les populations côtières de Guinée et de Sierra Léone. Dans : *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du sud (du Sénégal à la Sierre Leone)* (M. C. Cormier-Salem ed.). Ird/Orstom, Paris, p. 89–96.

Boulanger, C.

2009 *Les transferts idéels entre le migrant et son entourage non-migrant : L'exemple du dialogue sur la santé entre Maliens d'ici et de là-bas*. Master 2 Recherche Migrations Internationales, Espaces et Sociétés, Université de Poitiers.

Carreira A. et A.M. Meireless

1959 Notas sobre os movimentos migratorios da população natural da Guiné Portuguesa. *Boletim cultural da Guiné Portuguesa*, XIV(53).

Clerc, D. et J.-P. Piriou

2011 *Lexiques de sciences économiques et sociales*. 9ème édition. La Découverte, Paris.

Cormier-Salem, M.C.

1991 Pêcheurs migrants et paysans-pêcheurs : deux modèles de gestion de l'espace irréductible ?. Dans : *La recherche scientifique face à la pêche artisanale* (J-R. Durand, J. Lemoalle and J. Weber) Orstom, Paris, p. 621. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:36770>.

1998 *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du sud (du Sénégal à la Sierre Leone)*. Ird/Orstom, Paris.

Crowley, E. L.

1993 Chefes de posto e chefes da terra: dinâmicas de dominação e autodeterminação na região de Cacheu. *Soronda : revista de estudos guineenses*, (15): 97–138.

Cunningham, J.

1980 The colonial period in Guiné. *Tarikh*, (4)6: 31–46.

Delafosse, M.

1922 *Les Noirs de l'Afrique*. Collection Payot, Payot et Cie, Paris.

Delcroix, C.

1997 *Médiatrices dans les quartiers fragilisés : le lien*. La documentation Française/ Service des droits des femmes, Paris.

Diatta, O.

2008 *La Casamance. Essai sur le destin tumultueux d'une région*. L'Harmattan, Paris.

Diaw, M. C.

1986 *Les conditions historiques du développement de la pêche en Casamance*, ISRA, Dakar. <http://www.sist.sn/gsd/collect/publi/index/assoc/HASH9363/11ab0847.dir/doc.pdf>.

Diedhiou, L.

2004 *Riz, symboles et développement chez les Diolas de Basse-Casamance*. Presse Universitaire de Laval, Québec City.

Diop, A.M.

2004 Rite de passage et système religieux chez les Manjaks. *Notes Africaines*, (181).

Fauchette, S.

2001 Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier : la Haute-Casamance et ses voisins. *Autrepart*, 19(3) : 91–113. www.cairn.info/revue-autrepart-2001-3-page-91.htm.

Gaillard, G. (Ed.)

1997 *Migrations anciennes et peuplement actuels des côtes guinéennes*. L'Harmattan, Paris.

Glick Schiller, N.

1999 Transmigrants and Nation-States: Something Old and Something New in the U.S. Immigrant Experience. Dans : *The Handbook of International Migration* (C. Hirschman, P. Kasinitz et J. De Wind éd.). Russell Sage Foundation, New York.

Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)

2009 *Histoire de la migration dans la région de Cacheu*. Document multigraphié.

Guengant, J.P.

1998 Migrations internationales Sud-Nord et développement du Sud. *Revue Hommes et Migrations n. 1214 : Migrants et solidarités nord-sud*, Juillet-août 1998.

Gueye, D.

2003 *Migrants sahéliens : Pacte migratoire et mobilisations communautaires*. Thèse de Doctorat, Université de Versailles St-Quentin en Yvelines.

2011 *Etude sur les Comportements, Attitudes et Pratiques face aux dangers des mines en Casamance*. Rapport d'étude commandité par Unicef et Handicap International, Ziguinchor.

Guinée-Bissau, République de

1996 *Guinée-Bissau 2025 Djitu Ten*. Vision prospective du développement, Bissau.

Kallas, L.M.

2010 *La participation politique dans la Guinée-Bissau de la démocratie libérale: rupture démocratique avec le régime 'autoritaire' précédant?*. Mémoire de Master 2, Université Paris VIII.

Kobou, G. (éd.)

2003 *Les économies réelles en Afrique*. CODESRIA, Dakar.

Levitt, P.

1998 Social remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion. *International Migration Review*, 32 (4): 926–948.

Lynn, S. et P. Jaeger

2004 *Guinea Bissau Cashew Sector Development Study*. Private Sector Rehabilitation and Development Project of Guinea-Bissau. http://www.hubrural.org/IMG/pdf/bissau_cashew_rap-04.pdf.

Mané, M.

1978 *Contribution à l'histoire du Kaabu des origines au XIXème siècle*. Bulletin de l'IFAN, 40(1).

Manga, M.L.

2012 *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*. L'Harmattan, Paris.

Meguella, P.

2013 *Chefferie coloniale et égalitarisme Diola. Les difficultés de la politique indigène de la France en basse-Casamance (Sénégal), 1828-1923.* L'Harmattan, Paris.

Mendy, P.K.

1990 A Economia colonial da Guiné-Bissau : « Nacionalização » e exploração, 1915-1959. *Soronda – revista de estudos guineenses*, (9):23–51.

Mendy, T.

2007 *Les croyances magico-religieuses dans la structuration et la dynamique sociale : les rites, interdits, et tabous dans les communautés manjacks du Sénégal et de la Guinée-Bissau d'aujourd'hui.* Thèse de Doctorat, Université de Paris VIII.

Monteiro, A.I., P. Silva et J. R. Butiam Có

2005 La Dimension Socio Culturelle des Comportements Face au Sida en Guinée-Bissau, Secrétariat National de la Lutte Contre Sida (SINLS), Guinée-Bissau, Octobre 2005.

Mouhoud, E.M. (ed.)

2006 *Les nouvelles Migrations, Un enjeu Nord-Sud dans la Mondialisation.* Universalis, Paris.

Ndoye, N. et L.-J. Grégoire

2008 Migration au Sénégal, Dynamique et Orientations Stratégiques. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Unité de Politique et d'Analyse Stratégique (UPAS).

Perspectives Economiques en Afrique

2012 Gambie - Perspectives Economiques en Afrique. <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays/afrique-de-louest/gambie/>

Pélissier, P.

1966 *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance.* Fabrègue, Saint-Yrieix. Version digitale, 2008 : http://data.over-blog-kiwi.com/0/47/01/11/201306/ob_d9ab16_pelissier-les-paysans-du-senegal.pdf.

Palmeri, P.

1995 *Retour dans un village Diola de Casamance. Chronique d'une recherche anthropologique au Sénégal.* L'Harmattan, Paris.

Pereira, D. P

1956 *Esmeraldo de Situs orbis. Côte Occidentale d'Afrique du Sud Marocain au Gabon.* Bissau: Centro de Estudos da Guiné portuguesa.

Petit, A.

- 2005 Des funérailles de l'entre-deux. Rituels funéraires des migrants Manjack en France. *Archives de Sciences Sociales des religions*, n. 131–132, juillet/décembre 2005.

Programme d'appui au développement socioéconomique pour la paix en Casamance (PROCAS)

- 2005 *Analyse du Conflit*. Document multigraphié, Ziguinchor.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- 2006 Rapport national sur le développement humain en Guinée-Bissau. PNUD, Bissau. <http://www.gw.undp.org/rapports/RapportDevHumainPNUDGUINEE-BISSAU%20Synthese.pdf>.

Portes, A.

- 1997 *Globalization from below: the rise of transnational communities*. Princeton University, Septembre 1997. <http://www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/portes.pdf>.

Quiminal, C.

- 1991 *Gens d'ailleurs (migrations Soninke et transformations villageoises)*. Christian Bourgeois, Paris.

Raunet, M.

- 2005 Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique du Mali et du Sénégal. Dans : *Migrations, transferts de fonds et développement* (OCDE éd.). Éditions OCDE, Paris. http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/migrations-transferts-de-fonds-et-developpement/mobiliser-les-migrants-pour-le-developpement-socio-economique-du-mali-et-du-senegal_9789264013919-23-fr#page1.

Robin, N.

- 2007 *Migration en Afrique de l'Ouest, une longue histoire*. Grain de Sel n. 40, Septembre-Novembre 2007. http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/12_dossierGDS40.pdf.

Tarrius, A.

- 2002 *La mondialisation par le bas, les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Balland, Paris.

Teixeira, M.

- 1997 Dynamique des pouvoirs magico-religieux des femmes manjak de Canchungo (Guinée-Bissau) émigrées à Ziguinchor (Sénégal). *Soronda : revista de estudos guineenses*, 1(1): 121–157.
- 2008 Sorcellerie et contre-sorcellerie : un réajustement permanent au monde. Les Manjak de Guinée-Bissau et du Sénégal. *Cahiers d'Etudes Africaines*, n. 189–190: 59–79.

Une longue tradition de mobilité caractérise la zone allant de la Guinée-Bissau à la Gambie en passant naturellement par la région sénégalaise de la Casamance. Cette tradition migratoire perdue en dépit des crises sociopolitiques contemporaines, plaçant ainsi les mobilités des populations au cœur des problématiques du développement.

Souvent négligés, cette étude s'intéresse aux transferts immatériels et leurs impacts supposés dans le développement local. La recherche se focalise sur les migrants manjacks, originaires de Cacheu en Guinée Bissau et les pêcheurs migrants ghanéens et analyse les dynamiques sociales en œuvre ainsi que les transferts immatériels véhiculés à travers les interactions entre autochtones et migrants.

